

Nouveau Mercure galant (1714)

| Nouveau Mercure galant (1714). 1715.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

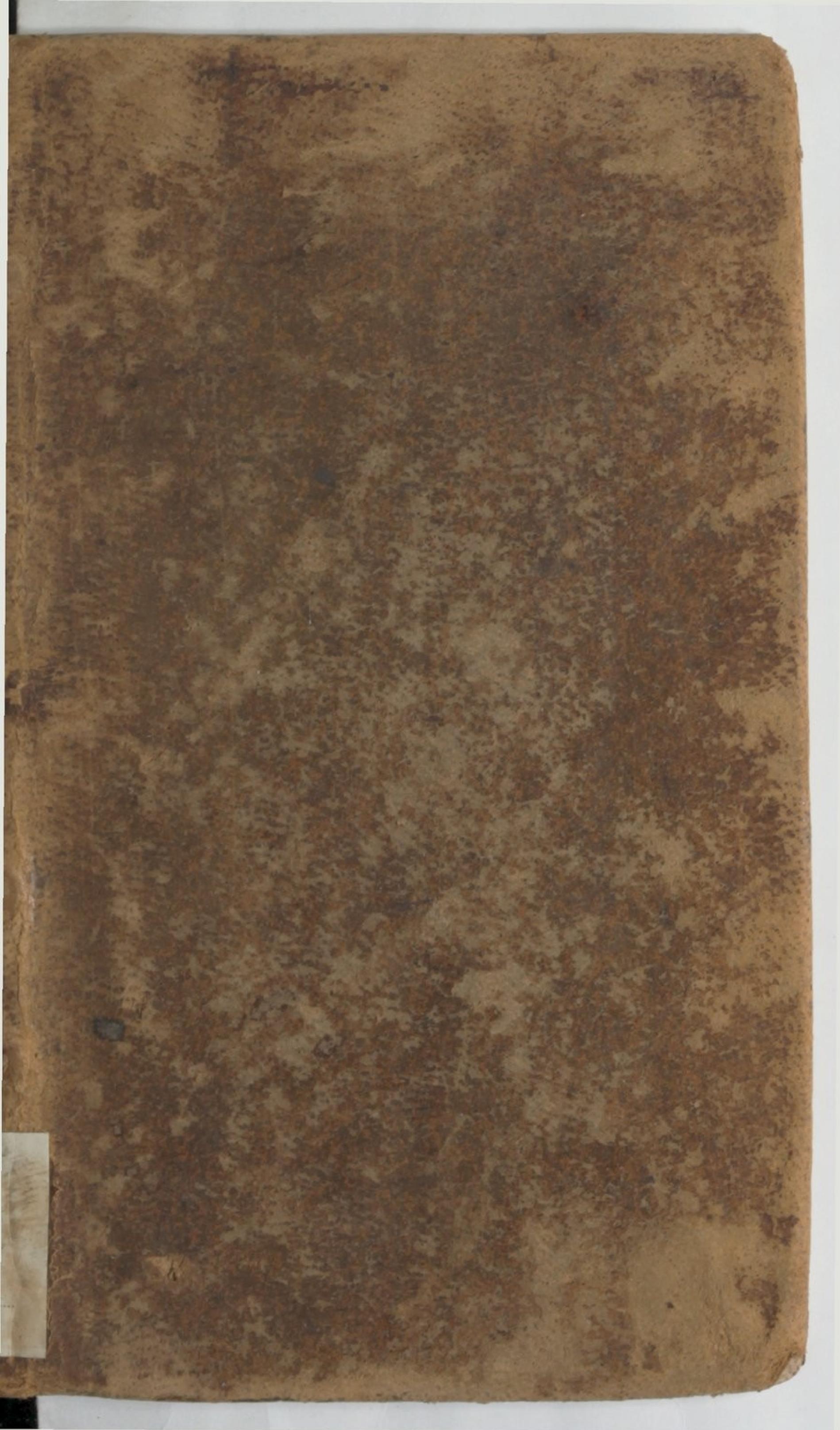
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

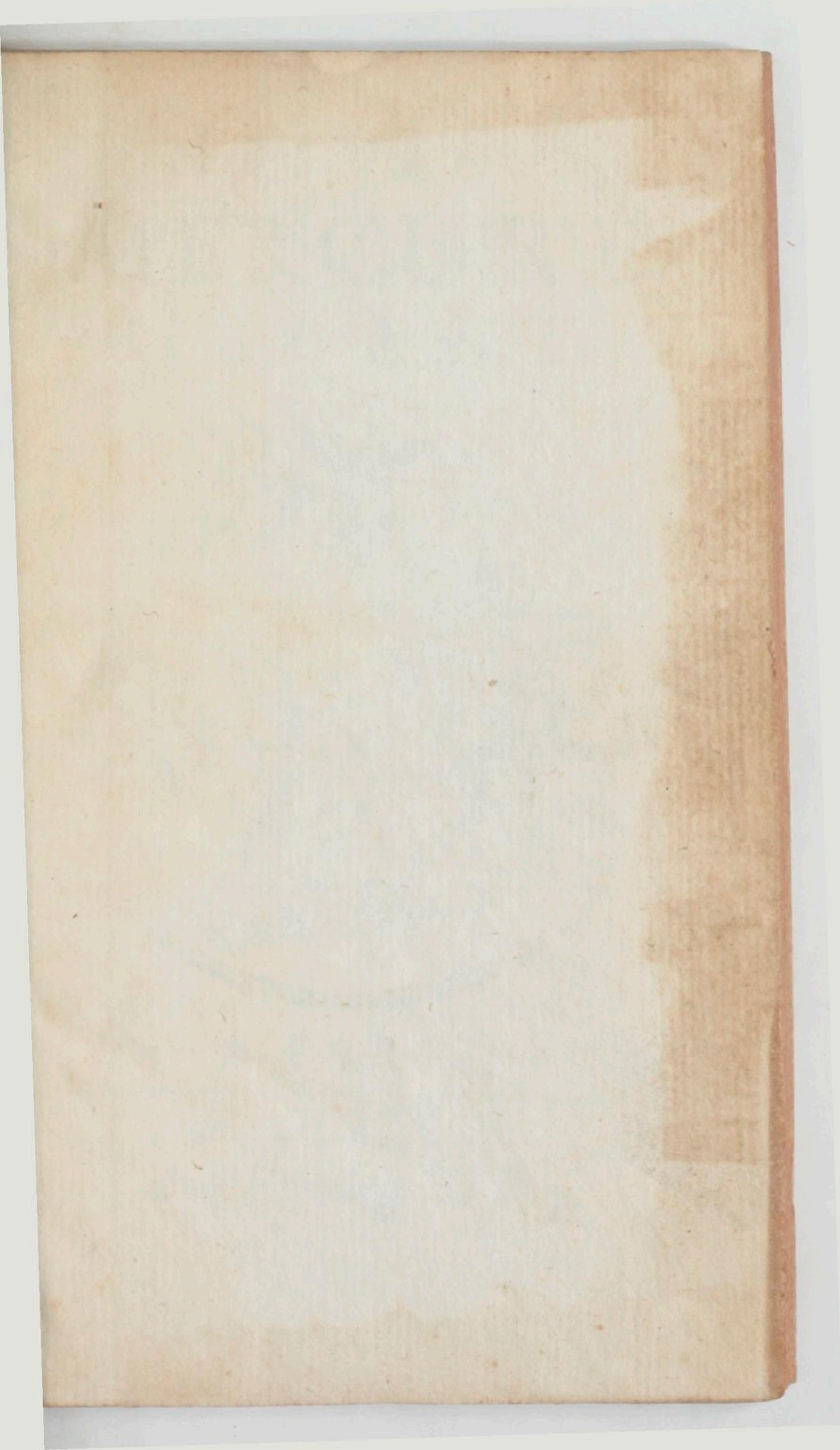
5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter utilisationcommerciale@bnf.fr.



Uu



(mq. la Planch.)

547

~~12400~~
M

Genl^{re} Va

Un 5188

NOUVEAU
MERCURE
GALANT.



A PARIS,

M. DCCXV.

Avec Privilege du Roy.

M E R C U R E
G A L L A N T .

Par le Sieur Le Fevre.

Mois
de Fevrier

1715.

Le prix est 30. sols relié en veau, &
25. sols, broché.

A P A R I S,

Chez DANIEL JOLLET, au Livre
Royal, au bout du Pont S. Michel
du côté du Palais.

PIERRE RIBOU, à l'Image S. Louis,
sur le Quay des Augustins.

Au Palais, PIERRE HOET, sur le
second Perron de la Sainte Cha-
pelle, au Soleil Levant.

Avec Aprobation, & Privilege du Roi.



MERCURE NOUVEAU.

Bienheureux le mortel
dont la fertile plume
Peut tous les mois sans
peine enfanter un volume.

Que cela est beau, Mes-
sieurs ! que cela est admi-
rable ! Cependant si l'e-
xecution d'une si grande
entreprise vous étonne,
croyez moy, détrompez-

Feu. 1715.

A ij

4 MERCURE

vous sur l'idée que vous avez de cet ouvrage. Ce qui vous paroît maintenant un prodige est moins que rien. Je suis dans le cas, & Mercure, qui est le Dieu des fourbes & des voleurs, est tous les deux lui-même. Il s'enrichit tous les jours de vos dépouilles, par tout il vous éclaire, il enregistre vos actions, & il vous endort quelquefois sous l'appas des loüanges : mais le plus souvent il mesure le traitement qu'il vous fait, à l'accüeil que vous lui fai-

GALANT.

tes. Méfiez-vous-en, vous dis-je, un volume pour lui est une bagatelle, vos plus grands soins le divertissent, & ce qui vous occupe le plus sérieusement l'amuse. Ne traitez point cet aveu de paradoxe, ne l'interprétez pas non plus à la lettre. Je m'explique... Mais pardonnez-moy ce terme, qui sans doute vous offense; vous n'avez pas besoin de mes explications, & je suppose que vous m'entendez toujours.

Je vous disois donc, ou

A iij

6 MERCURE

voulois vous dire, Messieurs, que mon Livre, qui sous vôtre bon plaisir sera meilleur quand il vous plaira m'obliger à y travailler davantage, non seulement ne me coûte rien, ou du moins pas grande chose à faire, quoique, par parenthese, je le trouve fort cher d'ailleurs: mais encore qu'il semble que la fortune ait choisi exprés le plus court mois de l'année pour m'engager à vous en presenter deux au lieu d'un, & à vous donner, par ce

GALANT. 7

trait de ses bontez pour moy, une preuve incontef-
table de mon art, ou de
mon infuffifance.

Si c'est un tour malin de
fa façon, je fens pourtant
en depit d'elle, qu'elle en
aura le démenti, & je vous
jure que, malgré mes ne-
gligences ordinaires, je ne
vous ai encore donné rien
qui approche du merite
des deux volumes de ce
mois. Ce que vous y lirez
de mon invention me con-
tente, & je me fuis surpassé
dans les recherches & dans

les larcins que j'ai faits.

Celui-ci porte son titre, quoique ce soit en dire en un mot tout le bien & le mal qui lui conviennent : aujourd'hui cela ne suffit pas, & il est bon de vous apprendre que ce discours doit servir de preface à l'autre, comme le prélude de l'autre est la véritable preface de celui-ci. Cette ruse est un coup de maître, pour vous engager à les lire, ou plutôt à les acheter tous deux. Le Journal historique du voyage de

GALANT. 9

l'Ambassadeur de Perse
vous prouvera si j'exagere,
ou si je ments.

J'ajoute à ce début une
petite reflexion qui se pre-
sente à mon imagination.

Ne vous étonnez pas de
voir tout l'ordre de mes
autres Mercures renversé
ce mois-ci. Vous sçavez,
& j'ai eu assez souvent l'hon-
neur de vous le dire, que
je faisois vœu de ne m'at-
tacher à aucune regle, &
que mon esprit, esclave de
ses caprices, avoit, & au-
roit constamment pour ma-

xime, celle de ne suivre aucune methode. En voici la preuve.

Je triomphe de mes rivaux,

Ma tendresse a touché la beauté qui m'enchanté :

Si je ressens encor des maux,
Ce sont ceux que cause l'attente.



Vous qui m'arrachez des soupirs,
Devoirs, précautions, austere bienfiance,

GALANT. 11

Malgré vous , malgré vous
je goûte des plaisirs :
Il en est dans l'impatience.



Quand viendrez-vous, mo-
mens heureux ,
Où sans autres témoins que
le Dieu de Cythere ,
Je dois voir l'objet de mes
vœux

Affranchi des soins du myf-
tere ?



Tendres regards , tendres
empressements ,

Suivis d'un éloquent silence
Je jouïrai de vous dans ces
heureux momens,
J'en jouïis même quand j'y
pense.



A voir l'air dont je vous
ai présenté ces vers, vous
les avez d'abord pris pour
des vers de ma façon: mais
à Dieu ne plaise que je fasse
ce larcin à leur auteur. Si
j'étois le maître d'en déro-
ber en conscience au tiers
& au quart, je n'oserois pas
commencer par usurper les

GALANT. 13

meilleurs qu'on me presente; j'adopterois plutôt ceux-ci, qui m'appartiennent autant que la Pucelle de Chapelain.



E P I S T R E

AUX MUSES.

N On, je ne scaurois plus
douter de ma disgrâce,
Muses, vous m'enviez les
honneurs du Parnasse;
J'avois beau me compter
parmi vos nourriçons,

14 MERCURE

Me promettre un concert
des plus belles chansons,
Je ne sens plus en moy, lors-
que je veux écrire,
Cette divine ardeur que le
Permesse inspire;
Et si vous m'écoutez, vos
plus rares presens
Se bornent à des vers, ou
forcez, ou pesans.
L'un contraint par les loix
d'une étroite mesure,
Semble avoir été mis cent
fois à la torture;
L'autre ne connoissant ni
rime ni raison,
Sans sel & sans vigueur lan-

guit dans sa prison :
Le meilleur en un mot tombe
be toujours sans grace,
Et je n'en écris point qu'
aussitôt je n'efface,
Pour éviter le sort d'un mal-
heureux rimeur
Qui n'est en paroissant lû
que de l'Imprimeur,
Ou de ces partisans de tout
mauvais ouvrage
Dont un esprit sensé craint
toujours le suffrage.

Quand je voulois jadis exer-
cer mon talent,
Vous me faisiez parler en

Poëte excellent ;
Les termes élégans , la ca-
dence , la rime
Prêtoient à ma pensée un
ornement sublime ,
Et mon esprit goûtant le
fruit de ses travaux ,
Sçavoit par ce plaisir adou-
cir tous mes maux.
Si le sort contre moy signa-
loit son caprice ,
Par des vers aussitôt jem'en
faisois justice ,
Et me traçant sur tout de
charmantes leçons ,
J'opposois à ses coups la
douceur de vos sons.

Muses ,

GALANT. 17

Muses, ne dois-je pas vous
traiter d'inhumaines ?

Me frustrant du moyen de
soulager mes peines,

Pourquoy m'accôûtümer à
de si doux plaisirs,

Si vous deviez sitôt en se-
vrer mes desirs ?

Craigniez-vous que ma
main abusant de la rime,

N'eût contre la vertu pris
l'interêt du crime ?

Je suis trop ennemi de ces
lâches auteurs

Dont les vers sont par tout
les écüeils des lecteurs,

Et qui des dons reçus de

Feu. 1715.

B

Filles si pudiques
Vont faire à la pudeur des
insultes publiques.
Rendez-moy donc cet art
justement élevé
Sur tout ce que le monde
a de plus achevé:
Que le pinceau d'Appelle
imite la nature;
Que Phidias paroisse ani-
mer sa figure;
Que Dedale faisant reüssir
ses efforts,
Enchante les esprits par de
nouveaux ressorts.
Vulgaires artisans, ils doi-
vent leur adresse

Aux preceptes de l'art dont
l'étude les dresse :

Mais du Dieu du Parnasse
un genie inspiré

Comme sortant du Ciel
naît toujours éclairé ;

L'esprit paroît tout pur dans
son divin langage ,

Et ne doit qu'à lui seul la
matiere & l'ouvrage.

Qu'on nous vante la Prose
& tous ses ornemens ,

On ne trouve qu'aux vers
un trésor d'agrémens ;

L'ordre, le choix des mots,
leur chute harmonieuse

Font sentir à l'esprit leur
force gracieuse.

De là vient que, les Dieux,
du fond de leurs autels,

Ne répondoient qu'en vers
répondant aux mortels;

Que les amans pour plaire,
instruits par la ten-
dresse,

Veulent toujourns en vers
parler à leur maîtresse;

Que pour rendre celebre un
nom dans l'univers,

L'éloquence choisit le lan-
gage des vers;

Et que pour exciter ou nos
ris ou nos larmes,

De la rime toujours on em-
prunte les charmes.

Mais j'aigris mes chagrins,
quand je vante le prix

Du bien que vous m'avez
injustement repris.

Quel discours cependant
me flate en ma trif-
tesse?

Vous avez, me dit-on, de-
ferté le Permesse.

Une Princesse illustre imi-
tant vos accords,

Vous a fait preferer son Pa-
lais à vos bords,

Et du soin des beaux arts
où son esprit excelle

22 MERCURE

Vous voulez désormais
vous reposer sur elle.

Ah ! que je suis heureux d'avoir
enfin appris

Quel nom peut d'un beau
feu réchauffer mes
esprits.

Mais quel rayon déjà me
ranime & m'éclaire ?

Plein de l'esprit de Sceaux
que ne vais-je pas faire ?

Mais malgré tous ces
beaux vers, je sens souvent
qu'il est honteux à moy de
me soumettre, comme je
fais quelquefois, aux vo-

lontez de ceux qui me les
adressent. Pardonnez-moy
ce défaut, Messieurs; on
me tend des pièges flatteurs,
on m'amorce de l'appas des
protections, on me fait es-
perer bien des belles cho-
ses: devez-vous vous éton-
ner si je fais bien des forti-
fes, & des sottises inutiles?
Ah! c'en est trop; ache-
vons donc nôtre tâche,
Mercure, & ne flatons per-
sonne.

Ceux qui s'intéressent à
mon sort tremblent pour
moy; je vais sans doute

24 MERCURE

m'émanciper & me perdre.

Mais est-il possible qu'ils ne soient pas accoutumés encore à voir

Mon pourpoint percé par le coude ?

Cependant ces alarmes sont fort obligeantes : mais elles ne me font gueres d'honneur , & il faudroit que je fusse bien de mon village , pour m'aviser ici d'offenser personne. Il ne tiendra pourtant qu'à vous , Messieurs , que nous animions desormais davantage
nos

nos conversations : ce que je vais vous proposer pour cela me paroît fait pour nous aider ; c'est un article dans lequel peuvent aisément entrer l'éloge & la satyre. C'est une matiere propre à tout ; enfin ce sont des bouts rimez à remplir. Au reste, gardez vous bien de me laisser ce soin, vous pourriez n'en être pas contents, & si je me trouvois trop embarrassé à cet ouvrage, une mauvaise plaisanterie de Panurge, dont je me souviens,

Feu. 1715.

C

26 MERCURE

& dont vous vous souve-
nez peut-être, m'aideroit af-
surément à me tirer d'affai-
re. A bon compte les voici.

herce.

bain.

sein.

traverse.

commerce.

Vulcain.

lointain.

Perse.

razibus.

Venus.

Origene.

Lais.

Pâris.

Helene.

Mais comme tout ce qu'on appelle vers est souvent autant fatiguant pour celui qui les fait, que désagréable à celui qui les lit, voulez-vous, Messieurs, que, pour ne pas braver ceux qui prennent la peine de remplir ces bouts-rimez, nous fassions une petite partie de nous ennuyer? Cela est juste; & pour rendre cette partie égale, je ne vous demande au plus qu'un quart-d'heure d'audience, pour le détail de plusieurs choses que vous ne

trouverez peut-être pas plus amusantes que moy. Mais je me trompe, & l'origine du mois de Fevrier, qui me tombe par hazard entre les mains, est selon moy un des plus curieux & des plus utiles articles du Livre. Jugez-en, s'il vous plaît, par ce que vous en allez lire.

Fevrier, en Latin *Februarius*, est formé de l'ancien verbe *februare*, purifier, expier, à *ferveo*, parce que chez les Romains ce mois étant le dernier de l'année,

ils allumoient des torches & des feux autour des tombeaux de leurs parens & amis, & prioient les Dieux pour le repos de leurs Mânes. Macrobe & Ifidore remarquent que comme l'on donnoit le nom de *Februus* à Pluton, & qu'on lui faisoit des sacrifices, c'est d'où ce mois a été nommé *Februarius*.

On celebroit aussi le 15. de Fevrier les Fêtes des Lupercales, qui se faisoient en l'honneur de Pan Dieu des Pasteurs, pendant les-

30 MERCURE

quelles les Prêtres de cette Divinité courans la ville comme des insensez, frappoient avec une peau de bouc la paume des mains & le sein des femmes, qui avoient la superstition de croire qu'elles devien- droient enceintes, & en ac- coucheroient avec moins de risque, se croyant *februata*, ou purifiées par cette ceremonie.

Suidas pretend donner une autre origine à ce mois. Il rapporte que Camille ayant été obligé de se reti-

rer de Rome par les brigues d'un certain Februius, son collegue dans le Consulat, après que ce grand homme eut délivré sa patrie par la défaite des Gaulois, il exposa au Peuple Romain tous les torts de son collegue, qui dans le moment fut chassé de la ville à coups de fouët, ayant pour habillement un vêtement de jonc, pour plus grande ignominie; & comme il reçut ce traitement dans le present mois, apparemment que l'on se fit dans

32 MERCURE

la suite une coûtume de dire qu'un nommé Februarius avoit été puni dans ce mois.

Autre Epoque très-remarquable.

Un Mercredi 26. Février, de l'an 747. avant N. S. de l'an 7. de Rome, de l'an 2. de la huitième Olympiade, de la première année du Regne d'Ezechias à Jerusalem, Nabonassar, que l'Ecriture sainte appelle Baladan le pere, 4. Rois, 20. 12. & Is. 39. 1. entra en triomphe dans Babylone.

Là commence cette Erre

fameuse qui est la regle infaillible pour la chronologie jusqu'à N. S.

Tous les ans Nabonassariens sont de 365. jours précisément ; au lieu que les ans Juliens étant de six heures de plus, donnent 366. jours à chaque quatrième année. Ainsi au bout de 12. ans l'an Julien ne commence que trois jours après l'an Babylonien ; de sorte qu'au bout de 1460. ans Juliens, les deux sortes d'années recommencent au même jour. Mais alors Babylonie compte 1461.

Cet article de chronologie, qui est vraiment aussi sçavant qu'utile à sçavoir, me jette insensiblement dans des matieres de sciences, que j'abregerai le plus que je pourrai, pour ne pas m'attirer des lettres comme celles que j'ai reçûës de differens endroits à l'occasion des taches & facules du Soleil, que je vous ai données le mois dernier. Le titre de cette dissertation a tellement étonné ceux qui l'ont vûe à la suite d'une douzaine de fadaïses de ma com-

position, qui les avoient apparemment divertis, qu'ils m'ont fait l'honneur de m'écrire que j'étois un ridicule & un impertinent; que ces maudites facules, où je n'entends rien moy-même, les avoient revoltez contre ma personne & mon livre; que ce n'étoit pas pour devenir Philosophes qu'ils m'achetoient: & qu'en un mot si je continuois mal à propos sur ce ton-là, ils ne me liroient pas plus que mon devancier. Je n'ai pas été trop fâ-

ché de la reprimande ; au contraire j'ai regardé, Messieurs, & je regarde encore ces véritables chefs-d'œuvre de l'imagination & du raisonnement des Physiciens, comme des chapitres uniquement propres à grossir mon volume, faute d'être fidelement informé des aventures qui vous arrivent tous les jours, & que je vous conterai avec ma liberté ordinaire, à mesure qu'elles me tomberont entre les mains. En attendant j'ai des longitudes, Mes-

fieurs, à vous offrir. Je croy
que cette piece, qui est
bien écrite, & dont l'au-
teur est homme d'esprit,
fera de vôtre goût. Jugez-
en par la copie entiere de
la lettre que j'ai reçûe de
lui, & que je vous donne
telle qu'il me l'a envoyée.

*J'eus autrefois beaucoup de
goût pour les voyages & la
navigation; je n'ai pû le sa-
tisfaire que peu & en la seule
Europe. Je suis maintenant
sequestre du monde & perclus.
Je n'ai aucun merite au choix*

des plaisirs, & je suis réduit à ceux de méditer. J'ai peu de lettres, & suis à peine initié dans quelques principes & notions des termes des Mathématiques. C'est une temerité de dicter ce qui peut être public; d'ailleurs, cette crainte ne doit pas faire ensevelir les recherches qui peuvent être utiles. Pour éviter ces écueils, j'ai écrit quand j'ai pu, & déposé l'année dernière un testament qui contient des motifs d'émulation, pour animer les sçavans à certaines découvertes. Celle des longitudes en est du

nombre, en la poussant plus loin qu'elle n'est ici; & j'y ai soumis à Messieurs de l'Academie des Sciences les traitez qu'on pourra faire à ce sujet & autres. Je doute cependant qu'on doive attendre ce secret de la profondeur des Mathematiques. La Sphere celeste & les astres semblent à pareilles heures & degrez de latitude presenter des aspects & conjunctions semblables à tout le tour du globe du Levant au Couchant. Les operations de cette science, & toutes les figures formées par regle &

compas peuvent-elles differer
comme les degrez ? Mais la
nature recelle de grands tre-
sors , que les temps ou le ha-
zard découvrent , & que l'art
ou la science mettent à profit.
On peut donc de ces accords
esperer la perfection de cette
connoissance. L'exemple de l'ai-
mant est touchant, quoique l'ai-
guille de la boussolle soit su-
jette à plusieurs variations
qu'on attribue à diverses cau-
ses. Le Journal circonstancié
du Cours rapporté sur les car-
tes marines redresse, & celui
qu'on doit tenir des longitu-
des.

GALANT. 41

des, donnera la preuve de
l'autre & de plusieurs cou-
rans ; car il me paroît dès à
present que la connoissance des
longitudes est presque autant
certaine pour les voyages de
long cours que celle des poles.
Les Marins & Pilotes que
j'ai connus dans ma jeunesse
sçavoient prendre les hauteurs
ou elevations de latitude, &
ne jugeoient au surplus de l'en-
droit où étoit leur bâtiment,
que par estime du cours de la
navigation faite, rapportée
sur les cartes & portlands par
experience ou connoissance des

Feu. 1715.

D

côtes. Je me souviens même qu'ils regloient journellement leurs montres, quand ils en avoient. Cela est commun aux voyageurs par terre, & d'accuser ces montres de dereglement, quand elles leur paroissent avancer ou reculer, sans faire attention que la justesse de cette machine exige que son aiguille paroisse diligente ou paresseuse de quatre minutes des soixante à l'heure par chacun degré, que le tout est transporté du côté du Levant & du Couchant, & proportionnellement depuis la subdivi-

sion jusqu'à 12. heures un tour du quadran, qui donneroit 180. degrez de changement & le demi cercle du globe ; de même les 24. heures , ou deux fois le tour du quadran donneroient la preuve du cercle entier parcouru , & d'un jour & d'une nuit de difference. On entend assez que la montre en question paroîtra retarder à proportion qu'elle sera portée du côté de l'Est ou Levant , & que paroissant avancer , il sera évident qu'on sera allé à l'Ouest ou Ponent. Voici donc deux aiguilles presque également sû-

res. Il faut pour celle-ci le choix de l'ouvrier & de l'ouvrage, & des soins attentifs pour prévenir son repos, son desordre ou changement. Ces précautions sont au-dessous de l'habileté des arts mécaniques. On peut encore, pour la facilité de ceux que tout calcul embarasse, joindre des tables & chiffres qui donneroient au premier coup d'œil, par les déclinaisons des secondes, minutes & heures, les distances de longitude du degré connu & quitté, sur lequel la montre auroit été seulement réglée au midi du lieu.

GALANT. 45

Il convient aussi avoir d'autres montres pour servir de preuve & comparaison, & pour l'usage journalier, lesquelles doivent être réglées chaque jour : mais nullement celles qui seront destinées pour les longitudes, qu'à certaine heure notable d'un degré connu. Il semble que joignant cette methode simple & facile à l'estime, on y trouvera assez de justesse, sans renoncer à quelque secret plus infailible, qu'il ne m'est pas permis de prévoir, & que le bonheur reserve peut-être à quelque rustre,

46 MERCURE

quoique plutôt dû aux sçavans. J'ai crû devoir hazarder un avis important à tant de nations ; s'il n'est pas devenu commun, ce principe peut suppléer au défaut d'étude, de style & d'arrangement. S'il est utile aux hommes, c'est le prix que j'en attends ; ils ne peuvent me donner la santé, je n'ai besoin d'aucune autre chose, & je quitterois volontiers un superflu contraire au repos. En tout cas j'acquitte une réparation d'honneur dûë à de grands Horologeurs, & à des chefs-d'œuvre souvent

accusez à tort, au moins par nos terrestres. Ma peinture est commune à d'autres, elle ne me découvre point, & disculpera mon zele s'il est indiscret. Au reste, on sçait que les degrez de longitude accourcissent en s'éloignant de la ligne; ainsi pour garder une regle generale dans la connoissance qu'on recherche, on ne doit pas diviser ces degrez particuliers, par mille, ni par autre mesure, mais par une quote partie du degré plus ou moins long. Si l'on veut le diviser en 360, chacune de ses parties

48 MERCURE

sera bien courte, sur-tout en approchant des poles. A l'égard des pendules ou montres destinées à cet usage & méthode, il faudroit y faire joindre une troisième aiguille, laquelle dans chaque minute feroit le tour du quadrans, comme celle des minutes le fait dans une heure. Par ce moyen on compteroit aisément jusques aux simples vibrations, dont le mouvement & la vitesse étant égaux, le nombre en seroit déterminé pour chaque minute: ce qui étant rapporté aux divisions du degré de longitude,

gitude, donneroit une position assez précise, & une preuve à peu près juste des autres opérations. Ceci n'est qu'une esquisse, l'usage ajoute aisément, polit & perfectionne : mais il me paroît que ces avis que j'ai fait brocher devroient être devenus vulgaires. Ce secret, si c'en est un, me paroît trivial il y a long-temps : mais il semble qu'il doit suppléer au besoin, en attendant qu'un heureux concours fournisse un spécifique de propriété, qui puisse directement donner l'effet qu'on cherche, au lieu que ceci ne

Feu. 1715.

E

le donne que par rapport.

L'univers est moins vaste que l'imagination des hommes ; le faux & le vrai les occupent, la raison les conseille, les démonstrations les convainquent, l'éloquence les persuade, la vérité les scandalise, la louange les enivre, & toujours le mensonge & les choses les plus frivoles les amusent. Ces remarques, dignes d'un Auteur aussi grave que le Mercure, ne paroîtroient point ici, si les jugemens que vous avez

GALANT. 51

portez de lui n'avoient donné lieu à ses reflexions. Ce sont elles, Messieurs, qui lui ont appris que ce qu'il pourroit vous dire de plus étudié & de mieux raisonné, seroit ce qu'ordinairement vous recevriez le plus mal; & qu'enfin aussi difficiles à fixer que lui, la variété, ou plutôt le desordre de ses idées, devoit faire le plaisir de vos lectures. Si cela est, comme il n'y a pas lieu d'en douter, ne le chicannez donc pas comme vous faites tous les

52 MERCURE

jours, sur les spectacles que
sa legereté vous presente.

Pardonnez-moy la li-
berté que je vais prendre
de dire ici deux mots pour
mon apologie, au sujet des
reproches qu'on m'a faits.

Si je debite malheureu-
sément quelque nouvelle
fausse, peut-on me faire un
crime de cet accident? Oui
& non, selon l'occafion. Mais
non, vous dis-je; & je ne me
pardonnerois pas de sem-
blables fautes, si je pouvois
être responsable de la ve-
rité de tout ce qu'on m'é-

crit. Cependant il n'importe, & si ce malheur m'arrive, je suis coupable, parce que c'est l'être en effet, que l'être par malheur.

Dans un certain endroit du Mercure du mois passé, mon respect & le timide & juste éloge d'un des plus respectables objets du monde, ont revolté contre moy *la douceur & la vertu même*, parce que j'ai osé offrir à vos yeux une foible image de quelques spectacles, dont j'ai fait le meilleur & le plus intéressant article

54 MERCURE

de mon Livre. Que puis-je donc vous dire? Si les grands traitent de profanation l'usage innocent que le Mercure fait de leurs fortunes & de leurs plaisirs, de quoy sera-t-il désormais permis de vous entretenir? Irai-je dans le peuple ou dans la fable puiser de quoy faire tous les mois un Livre, uniquement à l'usage du peuple? Me renfermerai-je étroitement dans les bornes de la médifance & de la critique? parlerai-je mal de tout le monde, pour

animer la conversation ?
& ne dirai-je du bien de
personne ? Me souleverai je
enfin contre les loix auste-
res qu'on veut me prescri-
re ? & pour me dédomma-
ger de cette rigueur, di-
rai-je sur les nouvelles ge-
nerales tout ce que la bien-
seance & mon devoir me
défendent d'en dire ? Je ne
tomberois pas deux fois
dans cet inconvenient.
Soyez moy donc plus favo-
rables, Messieurs, & jugez
de mon attention à éviter
de justes reproches, par la

56 MERCURE

discretion que vous allez trouver dans les articles qui suivent ces reflexions.

Le 12. de ce mois, le Sieur Crin, natif de Compiègne, âgé d'environ 25. ans, étant à Versailles, eut l'honneur (de l'agrément de M. le Duc de Noailles, Pair de France, Capitaine des Gardes du Corps du Roy) de presenter à Sa Majesté, à l'issuë de sa Messe, l'histoire entiere de son Regne jusqu'à present, & sa louange sur la paix, renfermées en deux vers Latins, qu'il a traduits en 4.

GALANT. 57

vers François, & placez en
forme d'inscription au bas
d'une estampe du Portrait
du Roy, qui les a très bien
reçûs. Les voici.

*Gessit sceptrâ puer, crescentis
fama volavit,*

*Vir vicit, gaudet denique
pace senex.*

Ce Roy dès son enfance a
porté la couronne ;

La gloire en sa jeunesse a
marché sur ses pas ;

En son âge viril vainqueur
dans les combats ;

Blanchi sous les lauriers le
repos l'environne.

58 MERCURE

Cet ouvrage & ces vers font assez l'éloge de leur auteur. Le sujet de lui-même fournit d'ailleurs tant de grandes idées, qu'on doit moins s'étonner des merveilles qu'il produit, que de l'audace de ceux qui le chantent; puisque, quelque succès qu'ayent leurs entreprises, tous les chefs d'œuvre de leur imagination n'ajoutent rien ici à la gloire du Heros.

Tout ce qui s'offre à l'esprit semble nous en parler, & sur quelque chapitre

que tombent les conversations les plus generales, & même les plus indifferentes, tout nous retrace d'abord le merite de ses actions & l'éclat de ses vertus. Il est, par exemple, impossible de se souvenir de Barcelonne, sans songer qu'elle est la dernière conquête qu'il ait faite pour son Petit Fils. Mais, Messieurs, puisque le hazard a mis ce sujet sur le tapis, daignez en lire les dernières nouvelles.

Les lettres de Barcelonne

60 MERCURE

portent que sur l'avis qu'on avoit eu de l'arrivée de la Reine à Madrid, les peuples en avoient fait de grandes réjouïssances pendant trois jours. & même ils ont nommé des deputez pour aller la complimenter ; qu'on continuoit les preparatifs pour l'expédition de Majorque, qu'on devoit entreprendre vers la fin de ce mois ; & qu'il étoit arrivé d'Alicante en ce port un gros convoi de toutes sortes de munitions, & même des habits & des armes

pour les troupes ; qu'on y
construisoit douze galeres,
& beaucoup de bâtimens
plats pour le transport des
troupes ; & qu'on avoit ar-
rêté divers particuliers, que
l'on a soupçonné d'avoir
porté les armes pendant la
rebellion. Ces lettres ajoû-
tent qu'on avoit appris par
des transfuges venus de
Majorque sur un petit bâ-
timent, que les peuples de
cette Isle n'étoient aucune-
ment résolus de se défen-
dre ; qu'il n'y avoit que le
Viceroy & les principaux

62 MERCURE

Officiers qui persisteroient à le vouloir, se flatant d'avoir des secours ; qu'ils continuent à se fortifier, & à remplir leurs magasins de vivres & de munitions de guerre, qu'ils font venir de Cagliari & de Naples. On n'avoit pas encore commencé à reparer les fortifications de la ville qui ont été ruinées pendant le siege, & on attendoit des ordres de la Cour : mais les Capucins & les Cordeliers rétablissent leurs Convents.

On mande de Perpignan,

GALANT. 63

qu'on y avoit eu avis de Gironne, qu'il étoit arrivé beaucoup de chevaux à Barcelonne & aux environs, & qu'il étoit entré dans le port de cette ville plusieurs bâtimens venant d'Alicante, dont les uns étoient chargez de munitions de guerre & de bouche, & les autres de selles, de pistolets, de mousquetons, de sabres, de buffles, & autres équipages pour la cavalerie; que l'on travailloit à Barcelonne avec une diligence extraordinaire à

64 MERCURE

mettre en état toutes choses pour l'attaque de Majorque. Ces lettres ajoûtent qu'il étoit arrivé dans cette capitale un grand nombre de canonniers de marine, & des charpentiers pour faire des affuts de canons marins d'une nouvelle invention.

On a même appris de Toulon, qu'on pressoit l'armement des vaisseaux qui doivent être employez à l'expédition de Majorque; qu'on avoit commencé à charger des munitions de guerre

GALANT. 65

guerre pour l'artillerie, & tout devoit être prêt pour le 15. de ce mois. Nous avons déjà plusieurs bâtimens qui croisent devant le port pour empêcher que rien n'entre dans l'Isle. Ces lettres ajoûtent qu'il étoit peri le 16. sur nos côtes un bâtiment Genoïis qui a été jetté par un coup de vent; & de tout l'équipage, il ne s'en est sauvé que dix hommes.

Le Grand Maître de Malthe a fait freter dans ce port des vaisseaux pour servir au

Fev. 1715.

F

transport des Chevaliers de Ma'the qui doivent passer par Toulon pour y aller, & où ils doivent se rendre le 15 de Mars. Un vaisseau de Livourne arrivé dans ce port a rapporté que deux Corsaires d'Alger ont attaqué un vaisseau Hollandois, qui s'est si bien défendu, qu'il en a coulé un à fond, & a donné la chasse à l'autre pendant plus de quatre heures.

Suivons, Messieurs, l'article des nouvelles, pendant que nous y sommes.

De Londres.

On mande que le Roy continuë d'aller souper tantôt chez un Seigneur, tantôt chez un autre. On a scû par des lettres d'Allemagne, que le General Stanhope ayant remontré à l'Empereur de la part du Roy son maître, que la France faisoit des infractions à la paix d'Utrecht, en faisant construire un canal & un port à Mardick, l'Empereur lui avoit répon-

68 MERCURE

du qu'il étoit libre à un chacun de construire & de démolir sur les terres; par conséquent qu'elle ne contrevenoit en rien au traité. D'autres lettres portent qu'on avoit publié une proclamation, par laquelle on promet 1000. livres sterlin de recompense à celui qui découvrira l'auteur d'un libele intitulé, *Avis aux Anglois pour les élections des Membres du Parlement*, & 500. livres pour arrêter l'Imprimeur. Outre que ce libele fait grand bruit, c'est

qu'il contient de fortes reflexions contre le Roy, disant qu'il n'a aucun droit à la couronne, & prouve qu'elle appartient au Pre-tendant, & porte les peuples à se soulever contre le gouvernement. Il y en a beaucoup d'exemplaires répandus dans le Royaume. Plusieurs Seigneurs, entr'autres le Duc de Somerset, sont partis pour aller à leurs maisons de campagne, afin d'être plus à portée de solliciter les électeurs à donner leurs voix

70 MERCURE

dans les élections des Membres du Parlement en faveur de leurs amis. On craint fort que lors qu'elles se feront il n'arrive du desordre, tant l'esprit des peuples est animé contre le gouvernement. On a encore eu avis que le feu prit près de la Douanne chez un Artificier, dans le temps qu'on faisoit des artifices & que l'on chargeoit des bombes. La boutique de cet Artificier étoit remplie d'huile, de gaudron, de poix, & de quantité de ra-

quettes pour jeter des fusées en l'air ; & le feu prit par un baril de poudre , qui fit sauter la maison & deux autres voisines. Il y eut cent personnes de tuées. Les flâmes s'étant communiquées aux autres maisons , le feu y prit avec d'autant plus de violence , qu'il faisoit grand vent , que plus de cent cinquante maisons ou magasins remplis de beaucoup de marchandises , furent consummez. La Douanne fut fort en danger , mais elle a été sauvée.

De Marseille.

Une lettre de Marseille nous apprend, qu'après que le Grand Visir eut reproché au Bayle de Venise, sous differens pretextes, que la République avoit contrevenu à la bonne foy, il le renvoya. Il fut siffié & insulté par le peuple de Constantinople, & mis ensuite aux arrêts : mais le Secrétaire de l'ambassade, le frere du Bayle, & un autre Noble appellé *Riva*, se sont sauvés,

sauvez, sous la protection de l'Ambassadeur de France ; que les Turcs étoient entrez dans la Morée : ce qui cause une grande consternation à Venise, & on travaille avec toute la diligence possible à envoyer des secours en Levant & en Dalmatie. Les dernières lettres de Venise portent qu'on y étoit fort inquiet d'apprendre des nouvelles du Chevalier Emo, Ambassadeur de la République à Constantinople. Il y a des avis qui portent qu'il a été

Feu. 1715.

G

mis dans les sept Tours, & d'autres qu'il s'est embarqué.

Les lettres de Napolie de Romanie ne confirment pas que les Turcs ayent fait une irruption en Morée, comme le bruit en a couru: mais bien que le Seraskier de Negrepont s'avançoit vers l'Isthme de Corinthe, pour y entrer avec le corps des troupes qu'il avoit assemblées à Thebes; que la flote Othomane s'assembloit à Castel-Rosse, où il y avoit déjà 32. sultanes, 18.

galeasses & 8. brûlots , & qu'on y attendoit 10. navires de Barbarie avec les galeres. On doit faire partir à la fin de ce mois le grand convoy qu'on prepare pour le Levant , avec des troupes , des vivres , de l'argent , & même des Ingenieurs que la République a pris à sa solde. On se flatoit encore que le grand armement des Turcs n'étoit destiné ni contre la République , ni contre Malthe , mais contre le Czar , qui leur a manqué de parole.

De Lille en Flandres.

On mande que l'on n'a pas encore commencé à travailler au reglement des limites. M. le Blanc, qui étoit venu en cette ville au sujet de Dunkerque, y est retourné; on croit même qu'on n'y travaillera pas que le traité de la Barriere entre l'Empereur & les Hollandois ne soit terminé. On mande d'Anvers qu'il y survenoit tous les jours de nouvelles difficultez, par l'ar-

rivée de divers Ministres des Princes qui pretendent y avoir interêt ; & le Chevalier de Rouffy y est allé de la part de la France.

De Turin.

On a eu avis que Son Altesse Royale étoit encore incommodée de son rhume ; & comme il n'est pas sans fièvre , on apprehendoit qu'il ne se tournât en fluxion de poitrine. Le gouvernement de la citadelle de cette ville a été donné

au Comte de la Garde. Le regiment de Savoye qui va en Sicile, doit être à present embarqué, puisque tous les bâtimens pour son transport étoient prêts, & qu'on avoit eu avis qu'il avoit passé le Col de Tende avec beaucoup de difficulté, à cause de la grande quantité de neiges qui étoient tombées pendant sa marche.

De Paris.

Le Baron d'Espar, General Suedois, est arrivé ici

depuis quelques jours, dépêché par le Roy son maître pour quelque négociation, & on veut qu'il ait engagé le Duché de Deux-Ponts au Roy de France, pour plusieurs sommes d'argent qu'il lui a envoyées.

Une grande partie des Officiers François vont servir dans la République de Venise contre les Turcs.

Le Comte d'Estaires, Ambassadeur d'Angleterre, est arrivé en cette ville pour remplacer M. Prior, qui s'en retournera dans peu.

80 MERCURE

Il est arrivé à Lyon plusieurs barques chargées de marbre de Genes, pour être employé à l'ornement du pié d'estal de la Figure du Roy, mise dans la Place de Louïs le Grand, ci-devant Bellecour.

Les Chevaliers de Malthe ont reçu un dernier ordre du Grand Maître de se rendre à Malthe pour le 15. de Mars. Il partent actuellement.

De Turin.

Les dernieres lettres por-

GALANT. 81

rent que le Roy de Sicile jouïssoit à present d'une parfaite santé, & que S. M. S. avoit donné ordre de reparer tous les forts des Valées qui ont été ruïnées pendant les dernieres guerres. On rétablit aussi les places du Monferrat. On dit que son accommodemēt avec l'Empereur est fort avancé, au moyen duquel le Prince de Piémont épouserait une Archiduchesse, & qu'il aura pour appanage le Milanois.

De Paris.

L'Electeur de Treves, frere du Duc de Lorraine, & grand Commandeur de Castille, a donné deux années de revenu de sa Commanderie à l'Ordre de Malthe, qui lui sont dûës. Cette Commanderie vaut plus de 100000. écus de rente. On regarde cette liberalité comme une des plus grandes, & digne d'un Prince de son rang.

Le grand Maître des

Eaux & Forêts du Département de Normandie est parti pour aller faire abattre les bois qui sont aux environs de Rouën, pour les faire voiturer à Paris.

De Vienne.

On mande que le gros armement des Turcs, & l'empressement avec lequel ils remplissent leurs magasins de toutes sortes de munitions, donnoient en cette ville beaucoup d'inquietude; ce qui obligeoit le Con-

seil d'Etat de continuer à deliberer sur les moyens de trouver les fonds necessaires pour soutenir la guerre, en cas que les Infideles voulussent entreprendre sur la Hongrie. La Cour en a déjà écrit aux Princes, afin qu'ils tinssent prêts leurs contingens, non seulement en troupes, mais en argent.

De Lisbonne.

On a eu avis que le Sieur de Vignory y étoit arrivé en poste de Madrid. Il est

chargé, dit-on, d'une commission du Roy d'Espagne pour la conclusion de la paix entre les deux Couronnes. Il eut le lendemain matin une longue conference avec les Ministres Portugais, & l'après-midi avec le Roy, & rendit visite après à l'Ambassadeur de France. Ainsi on compte que le premier exprés qui arrivera d'Utrecht apportera le traité de paix signé entre les deux Princes.

Je croy, Messieurs, que

rien ne convient mieux à la suite des nouvelles générales qu'une excellente nouvelle particulière.

M. le Duc de la Force, dont la naissance, le mérite & les belles qualitez n'ont besoin ni de commentaire, ni d'éloge, ayant été élu par Messieurs de l'Académie Française, à la place de feu M. Brusart de Silbery, Evêque de Soissons, y prit séance le Lundi 28. Janvier, & prononça un Discours qui fut si universellement approuvé, que je

suis très-mortifié de ne
pouvoir vous en donner
qu'un extrait.

*Messieurs, dit-il, lorsque
vous élevez jusqu'à vous des
hommes celebres par leurs E-
crits, c'est une dette que vous
acquittez ; & justes arbitres
des talens, la reputation la
mieux établie entraîne neces-
sairement vos suffrages.*

*Mais lorsque vous ouvrez
le Sanctuaire des Muses à ceux
qui n'ont d'autre merite que
de les aimer sans les avoir beau-
coup servies, c'est une grace*

que vous faites, & la preference semble être l'ouvrage tout pur de vôtre inclination.

Cependant si favorable pour moy, dois-je le justifier aujourd'hui? Comment rendre raison de mon bonheur? n'est-ce pas assez de le sentir avec la plus vive reconnoissance?

L'Academie ornée plus que jamais de ce que la Religion, les Armes & la Magistrature ont de personnages plus distinguez, avoit-elle besoin d'un homme qui n'eût à y apporter que les avantages du rang & de la dignité?

Per-

Permettez-moy donc, Messieurs, de m'abandonner à une idée plus flatteuse. Peut-être avez-vous scû combien j'ai été touché dès ma jeunesse de cet éclat indépendant du hazard, inseparable de nous-mêmes, de cette gloire delicate que vous possédez & dont vous êtes les vrais dispensateurs. Peut-être avez-vous scû que sensible au commerce des Gens de Lettres, où l'on acquiert avec facilité ce qui leur a coûté tant de travail, je les ai aimez, je les ai recherchez, je les ai rassemblez.

Feu. 1715.

H

Oui, Messieurs, j'ai osé fonder une Colonie sçavante * dans une des premières villes du Royaume. Ne devois-je point attendre vôtre aveu ? Les Academies étrangères qui ne fleurissent que sous vos auspices, qui ne brillent que de la reflexion de vos lumieres, doivent recevoir de vous leurs Chefs, & non pas vous les presenter. Je puis cependant m'applaudir de mon impatience ou de ma temerité, puisque

* L'Academie Royale de Bordeaux établie en 1713. sous la protection de M. le Duc de la Force.

vous avez approuvé l'une & couronné l'autre.

En m'adoptant aujourd'hui vous répandez sur cette Compagnie que j'ai formée un éclat qui lui manquoit ; elle partagera, elle éternisera ma reconnaissance. Vous me rendez plus digne d'elle. Elle me reverra avec la même joye que les nations les plus sages recevoient leurs Princes, lors qu'ils revenoient chargez du nom glorieux d'ami, d'allié, de citoyen de Rome.

Heureux ceux à qui la fortune met en main les recom-

penfes des Arts ! Heureux
ceux qui placez entre Auguste
& Virgile peuvent faciliter
l'accès du Trône aux Muses
timides ! Quelle fut donc la
joye du grand Armand, lors
qu'il jetta les fondemens de
cette Compagnie ? Quand il
n'auroit pas étendu aussi loin
les frontieres du Royaume ;
quand il auroit abattu moins
d'ennemis, cette époque seule
eût assuré sa memoire contre
l'oubli, l'ignorance & l'envie,
& sans cet événement peut-
être tous les autres étoient per-
dus pour la posterité.

En cet endroit il continuë l'éloge du Cardinal de Richelieu , du Chevalier Seguier , & de M. de Sillery , dont il remplit maintenant la place.

Plus loin il ajoute.

*Armand, vous le sçavez, avoit long-temps combattu l'heresie par la doctrine, avant que de la combattre par la puissance. Dans ces derniers temps ce monstre *, toujours fecond à se reproduire, a reparu sous une nouvelle forme, d'autant plus dangereuse, qu'il ne pre-*

* Le Jansenisme.

noit les couleurs de la vérité
que pour la trahir plus sûre-
ment.

Sillery est un des Athletes
choisis pour le poursuivre.
Avec quel courage ne l'a-t-il
point attaqué ? Avec quelle
charité ingénieuse n'a-t-il pas
travaillé à la réunion des es-
prits qu'il voyoit uniquement
divisez sur la maniere de le
terrasser ? La mort seule a pû
interrompre un si saint ou-
vrage.

Telle a été, Messieurs, la
fin des travaux & des jours
de ce grand homme. J'ai senti

comme vous tout ce que vous perdez en lui, & je le sens encore au moment même que vous me déférez sa succession.

L'amitié nous avoit unis sous les yeux d'une Princesse * également spirituelle & vertueuse dans cet aimable séjour, dans ces riantes campagnes où elle n'admet de plaisirs que ceux qui lui sont offerts par les Muses. Là nous avons assez joui des derniers entretiens de M. l'Evêque de Soissons pour le regretter long-temps.

Combien a-t-il versé dans

* Madame la Duchesse du Maine.

mon cœur d'amour, de respect
 & de zele pour l'Academie!
 Il ne vous abandonnoit, m'a-
 t-il dit, que pour vaquer aux
 devoirs de son état.

Je rends graces au mien,
 qui me permettra plus d'assi-
 duité; uniquement partagé en-
 tre deux occupations, d'admi-
 rer mon Maître, & d'appren-
 dre de vous à exprimer mon
 admiration; témoin tour à tour
 & de ses vertus & de vos
 éloges.

Dans cette auguste retraite*
 où il daigne quelquefois m'ad-

* Marly.

mettre à ses délassemens ; dans ces momens heureux où il tempere l'éclat qui l'environne pour descendre jusqu'à nous, je recueillerai plus soigneusement que jamais ses paroles, ses actions qui échappent à l'histoire. Je vous les rapporterai ; je sçai le précieux usage que vous en pourrez faire.

Oui, Messieurs, les Heros que la Fable a imaginez, ou que l'Histoire a embelis, ont besoin, pour paroître grands, de l'appareil de toutes leurs victoires, de l'assemblage de tous les jours de leur vie. Un

Feu. 1715.

I



seul jour du Roy vous four-
nit un panegyrique : je dis mê-
me un senl de ces jours paissi-
bles, où il ne s'occupe que du
bonheur de sa Cour & de la
felicité de ses peuples.

Il respire enfin après tant
de glorieux travaux, il compte
avec impatience de quel mo-
ment ses sujets commenceront
à goûter tous les fruits de la
paix : toûjours rempli des soins
de cet heureux avenir, il ne
travaille qu'à nous l'assurer.
Sa tendresse paternelle se croit
trop resserrée par les bornes de
la plus longue vie ; elle s'étend

au-delà. Quel témoignage touchant vous en a-t-il donné, & quel spectacle à l'Univers ! Jamais il ne paroît moins homme, que lors qu'il se souvient de l'être. Puisse le Ciel se contenter de cette pieuse & sage prévoyance ! puissions-nous n'avoir jamais besoin d'en ressentir les effets ! Que son héritier croisse sous ses yeux, & reçoive de sa bouche les instructions qu'il lui legue.

Pour moy, Messieurs, si le titre d'Academicien me rend plus recommandable à votre auguste Protecteur, mon zele

100 MERCURE

pour sa Personne sacrée me rendra plus cher à cette célèbre Compagnie. Les bontez de ce Monarque vous ont prévenus en ma faveur ; j'ai ressenti de tous ses bienfaits le plus pur & le plus précieux. Il a brisé les funestes liens où m'avoit engagé le malheur de ma naissance ; & c'est aux pieds de ces mêmes Autels ausquels il m'a rappelé, que je dois former autant de vœux pour sa vie que vous élevez de monumens pour sa gloire.

Après que M. le Duc de

la Force eut achevé son Discours, M. l'Abbé d'Estrées, Commandeur de l'Ordre du Saint Esprit, Directeur de l'Academie, lui répondit.

MONSIEUR,

Dans les frequentes pertes que l'Academie a faites depuis quelques mois, elle s'est vüe enlever beaucoup d'hommes illustres; c'est ce qui fait sa douleur: mais de ne pouvoir gueres en perdre que de tels, c'est ce qui fait sa gloire; Et enfin

de pouvoir les remplacer, c'est ce qui peut la consoler.

C'est en effet, Monsieur, par cet endroit qu'elle se console aujourd'hui, en voyant un homme de vôtre naissance & de vôtre mérite prendre la place d'un grand Prelat qu'elle regrette, & dont j'avouë que je ne scaurois me souvenir sans me sentir attendri. Je suis persuadé, Messieurs, que ceux d'entre vous qui ont eu quelque liaison avec lui, ressentent ce que je sens moy-même dans ce moment; car c'est faire un éloge également

veritable & glorieux de feu
 M. l'Evêque de Soissons, que
 de dire qu'il s'étoit attiré l'es-
 time & l'amitié de tous les
 gens d'honneur; & vous me
 pardonneriez si je fais le mien
 en disant que j'étois de ses
 amis.

Son esprit, sa candeur, ses
 manieres polies, sa fidelité dans
 le commerce de l'amitié, mé-
 ritoient qu'on s'attachât à
 lui. Il tiroit toutes ces qualitez
 du fond d'un beau & noble
 naturel, commun à tous ceux
 de sa Maison. De là venoit
 cette union intime de trois fre-

res, tous trois distinguez chacun dans leur état, digne posterité du fameux Chancelier de Sillery.

Une mort prématurée dans un âge qui n'étoit pas encore fort avancé, nous a ravi cet aimable & respectable Prelat, aussi recommandable par sa regularité, par sa charité envers les pauvres, par l'application à ses devoirs, que par les qualitez dont la nature l'avoit avantage. Vous lui succedez, Monsieur, & vous honorerez la place que vous allez prendre parmi nous;

vous l'honorerez, dis-je, non seulement par le rang que vous tenez dans le monde, & par le nom que vous portez, un des plus illustres qu'il y ait dans le Royaume : mais encore par les talens propres d'un Academicien, qui ont déjà brillé dans une Cour qui est l'école du bon goût & le regne de la politesse, & où tout jusqu'aux plaisirs est assaisonné d'esprit.

Quand ces talens vous auroient manqué, Monsieur, nous aurions de quoy justifier le choix qu'on a fait de vous

par la faveur & la protection que vous accordez aux sciences, aux beaux Arts, aux belles Lettres, & par la libéralité dont vous usez envers ceux qui s'y appliquent. Nous sommes Academiciens ; nôtre Academie est comme la mere & le modele de toutes les autres, elle prend part, elle s'interesse à ce qui les regarde. Nous n'ignorions pas ce qui s'est passé à Bordeaux : vous y avez établi une Academie qui renferme dans son objet tout ce que les trois Academies instituées ici, & qui tra-

vailent sous l'autorité & la protection du Roy, se sont chacune proposé séparément. Vous lui avez obtenu des Lettres patentes de Sa Majesté, vous y avez fondé des prix, vous en êtes le pere : ce titre seul meritoit que nous eussions de l'empressement pour vous aggreger à la nôtre.

Après cela il seroit inutile que je vous exhortasse au nom de l'Academie à remplir les devoirs d'Academicien par votre assiduité aux assemblées, par vos lumieres, & même, comme vous le pourriez, par

vos ouvrages : vous n'aurez qu'à suivre votre inclination, & à laisser prendre l'essor à votre Genie, pour répondre à nos esperances, & pour confirmer l'approbation generale qu'on a donnée au choix que nous avons fait de votre Personne.

Il vaudroit mieux ne point se mêler du Mercure Galant, que se dispenser d'y mettre au moins un article de morts & de mariages : ces chapitres sont regardez comme les plus necessaires de ce Livre ; tel a

été l'esprit du fondateur, & je ne suis point venu pour abolir les loix. Ainsi, quoique je ne sois pas esclave des modes, il y a pourtant des occasions où je suis obligé de l'être de la coutume. Cela étant, Messieurs, je vous laisse les maîtres de lire, ou de ne lire pas que

Dame Marie-Marguerite Baron de Cottinville, veuve de Messire Louis le Fevre de Caumartin, Marquis de Cailly, dont elle étoit la troisième femme, mourut sans posterité le 27.

Janvier 1715. Elle étoit fille d'Antoine Baron, Seigneur de Cottinville & de Puffay, & d'Adrienne de Maupeou d'Abléges ; petite-fille de Pierre Baron, Chevalier Seigneur de Cottinville, de Châtenay, de Puffay & de Frêne, Maître d'Hôtel de la Reine, grand Maître des Eaux & Forêts des Provinces d'Anjou, de Touraine & du Maine ; & arriere-petite-fille de Claude Baron, Seigneur de Cottinville, Correcteur des Comptes, fils de Pierre Baron, Pro-

cureur au Parlement, nommé en cette qualité dans le procès verbal de rédaction de la Coûtume de Paris l'an 1580. & de Marguerite le Bossu, fille de Claude le Bossu & de Genevieve Fraguier. La famille de Barrois a donné plusieurs Conseillers au Parlement de Paris, & elle s'est alliée aux familles de Heere, Bauyn, Pommereu, Servien, Maupeou. Et feu M. de Cailly avoit épousé 1^o Anne de Sevigné, morte sans enfans; 2^o. le Septembre 1681.

Françoise - Elisabeth de
Brion de Hautefontaine,
dont il avoit eu le Marquis
de Cailly, Capitaine de ca-
valerie dans le regiment
royal Roussillon cavalerie,
tué au siege de Turin sans
être marié ; & Mademoi-
selle de Cailly, mariée de-
puis peu d'années avec M.
Delpech, Avocat General
de la Cour des Aydes. Il
étoit petit-fils de Messire
Louis le Fevre, Baron de
saint Port, Seigneur de Cau-
martin & de Boissy, Garde
des Sceaux de France, bis-
aycul

ayeul de M. de Caumartin
Intendant des Finances &
Conseiller d'Etat, & de M.
de Boissy Maître des Re-
quêtes. Et la famille de le
Fevre de Caumartin est ori-
ginaire de Picardie, & une
des plus illustres de la Ro-
be, tant par les premieres
Charges dont elle est de-
corée depuis long-temps,
que par ses alliance avec
les plus considerables fa-
milles de Paris. Et la genea-
logie en est rapportée dans
l'histoire des grands Offi-
ciers de la Couronne, au

Feu. 1715.

K

chapitre des Chanceliers.

Dame Marie Rolland, veuve de Messire Jean-Baptiste Coquebert, Seigneur de Montbret, Maître des Comptes, mourut le 31. Janvier 1715. laissant des enfans & petits-enfans. Les familles de Rolland & de Coquebert sont originaires de la ville de Rheims, & celle de Coquebert s'est alliée plusieurs fois à celle de Colbert.

Dame Charlotte-Louise de la Loë, veuve de Messire

GALANT. 115

Charles de saint Gelais & de Lusignan, Marquis de saint Gelais, Seigneur de Cherveux, le Coudray, &c. mourut le 2. de ce mois, âgée de 89 ans. Elle n'avoit eu qu'un fils, nommé le Marquis de saint Gelais, qui fut tué à Valcourt sans être marié. Elle étoit d'une maison noble de la ville de Bourges en Berry, & laisse des biens assez considérables, & des heritiers de distinction qui auront à partager avec d'autres heritiers sans nom qui avoient grand

116 MERCURE

besoin de cette succession.
La maison de saint Gelais
où elle s'étoit alliée, est ori-
ginaire de Poitou, & une
vieille traduction veut qu'
elle sorte de l'illustre mai-
son de Lusignan: mais com-
me il n'y en a point de preu-
ves certaines, il suffira de
la regarder comme une
maison considerable par
son ancienneté, par ses al-
liances, & par son attache-
ment au service de nos Rois
& de l'Etat.

Messire Alphonse-Denys

Huguet, Conseiller au Parlement, où il avoit été reçu le 13. Mars 1671. mourut le 13. Mars 1671. laissant de son mariage avec Marguerite de Turmenies, sœur de M. de Nointel, Garde du Tresor Royal, une fille unique, riche heritiere, mariée depuis peu avec M. le Comte de Roucy, fils aîné de M. le Comte de Roucy, de la maison de la Rochefoucaud, Lieutenant general des armées du Roy. Feu M. Huguet étoit fils de Simon Huguet, Secretaire du Roy,

118 MERCURE

forti d'une famille de la ville d'Orleans, où elle subsiste encore à present, de même qu'à Paris en la personne de M. Huguet de Semonville, Conteiller au Parlement.

Messire François de Sens, Marquis de Morfan, Conseiller au Grand Conseil, mourut le ~~17~~ laissant de son mariage avec Dame Genevieve Amyot, sœur de Messieurs Amyot, Conseiller de la Cour des Aydes, & Payeur des Rentes, en-

et autres enfans un fils, qui
fut le parti de l'Epée. Feu
M. de Morfan étoit fils de
Jean - François de Sens,
Marquis de Morfan, Ayde
de Camp des armées du
Roy, & Capitaine de Che-
vaux - Legers, sorti d'une
Noblesse distinguée de la
Province de Normandie,
où elle subsiste encore en
plusieurs branches.

Madame Charlotte de
Crequy, Baronne d'Estiem-
becq & de Rossignol, Com-
tesse de Dourier, femme de

120 MERCURE

Messire Aymard Louis Sire Marquis de Sailly, Lieutenant general des armées du Roy, Commandeur de l'Ordre de saint Louis, est mort le 2. & M. le Marquis de Sailly a eu l'honneur le 22. de saluer le Roy à Versailles & Monseigneur le Dauphin en long manteau, comme il convient aux personnes de la premiere distinction.

Elle étoit fille de Messire François de Crequy, Comte de Frohens, & de Dame Louise-Elisabeth de Sailly.

La

La très illustre & très ancienne maison de Crequy est rapportée par tant d'auteurs, entr'autres par le P. Anselme, qu'il est inutile d'en rapporter ici la genealogie. Bien des auteurs parlent differemment sur l'origine de celle de Saily: les uns la font sortir des anciens Comtes d'Oisy, descendus des Ducs d'Aquitaine, dont la branche aînée est tombée par la maison de Châtillon dans celle de France. D'autres, avec plus de vraisemblance, des

Feu. 1715.

L

122 MERCURE

anciens Ducs de Luxembourg, portant les mêmes armes, & pour devise (*Du plus haut Saily.*) Sa grande ancienneté se prouve sans trouver de commencement, par plusieurs titres & chartres d'Abbayes. En l'an 1102. Baudoin Sire de Saily paroît entre les Chevaliers de hautes marques, selon la chartre de ladite année 1102. de l'Abbaye de Bornhem, (*infra Milites primates.*) En 1106. Bernardin Sire de Saily qualifié *Miles* en une chartre de la

Dedicace de l'Abbaye d'Arrouaise, voisine du château de Saily, & dont les Seigneurs font bienfaicteurs. Ce château relevant du Roy à cause de celui de Peronne, étoit anciennement très-fort, ses fossez revêtus, un ancien donjon, quantité de tours. M. & Me de Saily faisant ensemble cent vingt-huit quartiers, par où l'un & l'autre font voir leurs descendances & alliances de beaucoup de Têtes couronnées, & entr'autres de celle de France, des Empe-

reurs d'Allemagne , des
Rois d'Angleterre , des
Ducs de Bretagne , des
Comtes de Flandres , de
Champagne , de Bar , des
Maisons de Craon , de Châ-
tillon , de Montmorency ,
de Laval , de Crequy , de
Clermont Neele , de Rou-
cy , de Sarrebruche , de
Coucy , Bethune , de la Tri-
moüille , de Roye , de Pon-
thieux , de Dampmartin ,
de Dacigné , de Rohan , de
Hainault , de Bourbon an-
cien , de Thoüars , & de
quantité d'autres Maisons
trés-illustres.

GALANT. 125

M. le Marquis de Saily descend aussi de Jean Sire de Croy, grand Bouteiller de France, & de Marguerite de Craon par la maison d'Aveluys; ce qui lui donne l'honneur de toucher de parenté au septième degré à toutes les branches de la maison de Croy, Ducs d'Havré, de Ligne, Arremberg, aux Maisons Palatine, de Baviere & de Neubourg, dont le Roy de Suede descend; à l'Empereur; au Roy de Sicile Duc de Savoye, au Roy d'Espa-

126 MERCURE

gne par feuë la Reine son épouse ; à Monseigneur le Dauphin par feuë Madame la Dauphine sa mere ; à la maison de Medicis , grand Duc de Toscane ; à plusieurs branches de la maison de Lorraine , à celles d'Estrées , de Vendôme , Melun , Epinoy , Dursfort , Durras , Rohan , Luxembourg , Monchy , Mailly , Roussel , de Medavy , la Marck , Bouillon , Noailles , Villeroy , Boufflers , Lau- noy , Levy , Ventadour , Brissac , & une si grande

quantité d'autres de la plus grande illustration, qu'il seroit impossible de les rapporter toutes dans un discours.

Gilbert de Saily, grand Maître de l'Ordre de saint Jean de Jerusalem en l'année 1167. étoit de cette maison. Jean Sire de Saily son neveu donna à la Commanderie d'Eterpigny trois muids de bled sur sa Terre de Saily en 1170. Il avoit épousé Fredescende du Breüil, d'une très ancienne maison de Flandres, dont

128 MERCURE

se prouve la filiation avec de très. grandes alliances, jusqu'à Charles Sire Marquis de Saily, qui avoit épousé Marie-Claude de Monchy, fille de Charles de Monchy, de la branche de Montcaurel, & du Maréchal d'Hocquincourt. Charles de Monchy a eu pour femme Madelaine de Bournonville, descendant par Isabelle de Flandres, fille de Guy Comte de Flandres, & d'Isabeau de Luxembourg, du Roy Louis VII. descendant encore de la

grande tante d'Eleonore & de Charlotte de Roye; Eleonore, femme de Louïs de Bourbon, Prince de Condé; Charlotte de Roye, femme de François III. Comte de la Rochefoucault.

M. le Marquis de Sailly, dont les services sont assez connus, fert dès l'age de douze ans, ayant suivi Sa Majesté à la guerre de Hollande, étant Page de la grande Ecurie. Il a reçu onze blessures en différentes occasions: la première,

130 MERCURE

à la vûë du Roy, à l'attaque du chemin couvert & de la demi-lune de Mastrick ; la derniere au siege de Douïay en l'année 1712. y commandant la tranchée. Il a commandé en plusieurs Provinces & beaucoup de corps détachés ; entr'autres en Provence en l'an 1707. s'étant posté sur le Vart, quoy qu'avec fort peu de troupes, il y arrêta pendant quatre jours l'armée commandée par le Duc de Savoie & le Prince Eugene, & donna le temps, par le

retardement de leur marche, aux troupes du Roy d'arriver & se poster sous Toulon ; ce qui contribua au salut de la Provence. Les Seigneurs de Saily ont dans tous les temps possédé des emplois considérables ; plusieurs ont été Gouverneurs de Peronne sous les Rois Loüis XI. & Charles VIII.

M. Germain le Lay de Villemaré, Conseiller au Parlement de Paris, est mort à Milan le 31. Decem-

132 MERCURE

bre dernier, en faisant le voyage d'Italie, où il étoit allé il y a plus de deux ans avec permission du Roy. C'étoit une personne de mérite qui avoit beaucoup d'esprit & de science. Son origine est d'une ancienne Noblesse de Bretagne. Il n'avoit pas encore 26. ans.

J'étois le maître de me dispenser de vous faire remarquer en cet endroit qu'il est à présent question de vous entretenir des mariages de ce mois, puisque

la periode que j'ai mise à la tête de l'article des morts vous les annonçoit tout de suite : cependant pour vous empêcher de confondre ces deux articles , & pour vous faire voir que je ne suis pas chiche de transitions , il est bon de vous avertir , Messieurs , par ce petit préliminaire , que

M. le Comte de Poitiers a épousé Mademoiselle de Malaufe , fille de feu Messire Guy Henry de Bourbon , Marquis de Malaufe , mort en 1706. issu par divers

134 MERCURE

degrez de Charles de Bourbon, fils naturel de Jean II. du nom, Duc de Bourbon, Pair, Connétable & Chambrier de France, mort en 1487. & de Louïse d'Albret. On ne doit rien dire ici de la naissance de Mademoiselle de Malause; le nom de Bourbon qu'elle a l'honneur de porter, étant celui de la plus ancienne, de la plus illustre & la plus puissante Maison du monde. Pour M. de Poitiers, il est de la maison de Poitiers, une des plus anciennes &

des plus illustres du Royaume, tant par les grandes Terres qu'elle a possédées, que par les grandes alliances ; & la branche de Vaudans dont il sort est établie depuis long-temps en Franche-Comté. Diane de Poitiers, Duchesse de Valentinois, maîtresse du Roy Henry II. étoit de cette maison & de la branche de saint Valier, éteinte depuis long-temps.

M. le Marquis d'O, fils de Messire René-Claude

136 MERCURE

d'O, Marquis de Franconville, Lieutenant general des armées navales du Roy, & premier Gentilhomme de la chambre de M. le Comte de Toulouse, & de Dame Elisabeth Madelaine de la Vergne Guilleragues, a épousé Anne - Louïse de Madaïllan, Damoiselle de Laffay, fille de M. Armand de Madaïllan de l'Esparre, Marquis de Laffay au Maine, ci-devant Enseigne des Gendarmes de la Garde du Roy, puis Lieutenant general pour Sa Majesté au Gouver-

GALANT. 137

Gouvernement de Bresse, de Bugey, de Valromey & de Gex; & de Julie légitimée de Bourbon, fille naturelle de Henry-Jules de Bourbon, Prince de Condé, ayeul de Monseigneur le Duc.

La maison d'O prend son nom de la Terre d'O, située près Argentan en Normandie. Elle est connue depuis plus de cinq cens ans, & elle s'est alliée aux maisons d'Harcourt, de Villiers, l'Isle-Adam, L'hospital, Vitry, Clermont, Tallard,

Feu. 1715.

M

138 MERCURE

Angennes, Roucherolles,
&c.

Pour celle de Madaillan, elle est originaire de Guyenne, & d'une Noblesse très-distinguée. Elle se pretend fortie de l'ancienne maison des Madaillan, Sires de l'Esparre, de laquelle étoit Guillaume de Madaillan, Sire de l'Esparre, marié vers l'an 1245. avec Marguerite de Rochechoüard, fille d' Aimery VIII. du nom, Vicomte de Rochechouard, & de Marguerite de Limoges.

GALANT. 139

Messire Jean - Maurice
de la Tour d'Apcher, Com-
te de la Tour, Baron de
Murat, ancien Capitaine
au regiment de Limosin,
& Chevalier de l'Ordre mi-
litaire de saint Louis, a
épousé Damoiselle Claude-
Catherine Saintot, fille de
Messire Nicolas Saintot,
Seigneur de Vemars, In-
troducteur des Ambassa-
deurs, & avant Maître des
Ceremonies de France, &
de Dame Claude de l'Isle;
& petite - fille de Nicolas
Saintot, aussi Maître des

Mij

140 MERCURE

Ceremonies de France. M.
le Comte de la Tour joint
à son nom celui d'Apcher,
dont il est obligé d'écarte-
ler les armes, en execution
du testament de Henry-
Louis Comte d'Apcher, son
oncle maternel, qui lui a
laissé des biens considera-
bles à cette condition. Il
porte des marques glorieu-
ses de son zele pour le ser-
vice du Roy, & il soutient
avec honneur sa naissance,
qui est sans contredit une
des plus illustres, puis qu'il
prouve par des titres incon-

restables, qu'Antoine Raimond de la Tour, dit le jeune, Seigneur de Murat, son quatrieme ayeul, étoit frere puîné d'Antoine de la Tour, dit l'ainé, Vicomte de Turenne, aussi quatrieme ayeul de M. le Duc de Bouillon & de feu M. le Comte d'Auvergne, & né comme lui du mariage contracté le 21. Octobre 1445. par Agnés de la Tour, Seigneur d'Oliergues, avec Anne Roger, dite de Beaufort, Comtesse de Beaufort, & Vicomtesse de Turenne.

142 MERCURE

La maison de la Tour prend son nom de la Terre de la Tour, située à cinq ou six lieues de la ville de Clermont en Auvergne. L'histoire genealogique en a été donnée premierement par le Sieur Justel, qui, quoy qu'attaché à la maison de Bouillon, ne laisse pas d'y rapporter la branche des Seigneurs de Murat, dont est sorti M. le Comte de la Tour qui donne lieu à cet article. Le Sieur Baluze, qui depuis quelques années nous a donné une nouvelle

histoire de cette maison ,
s'est dispensé d'y mettre
cette branche de Murat :
mais feu M. de Fourny étant
entièrement convaincu de
la vérité de ce qui est ici
avancé , l'a deduite tout
au long avec les extraits
des titres , dans son histoire
des grands Officiers de la
Couronne , au chapitre des
Maréchaux de France.

Monfieur de Fourquieux,
Confeiller au Parlement
de Paris , & fils de Mon-
fieur le Procureur Gene-

144 MERCURE

ral de la Chambre des
Comptes, épousa ces
jours passez Mademoi-
selle Hallé, qui est une
riche heritiere.

Monsieur Orseau des
Postes épousa derniere-
ment la troisiéme fille de
Monsieur de Vienne,
premier Valet de Cham-
bre du Roy.

Au

Au reste, Messieurs, quoi-
que j'aye donné mon consen-
tement à l'Ouvrage que vous
allez lire, quoi-que je l'aye
signé & paraphé, *ne varietur*,
& quoi-qu'en un mot il ne
tienne qu'à moi de me don-
ner des airs de sçavant à tort
& à travers, & quand bon me
semble, gardez-vous bien de
faire à l'Auteur anonyme de
cette dissertation, le chagrin
de me croire capable d'un auf-
si bon raisonnement. Je l'ap-
prouve, & je pense comme
lui sur la matiere qu'il a trai-
té. Voila mon sentiment, li-

fez donc cette piece, sans prevention, si vous pouvez, & je serai bien étonné, si vous ne pensez comme nous. Sinon, à vous permis d'en penser & d'en dire ce qui vous plaira.

Memoires Litteraires, & Critiques, &c.

Sur la fin du dernier siecle il s'alluma une querelle vive dans la republique des Lettres. Il estoit question de regler un Ceremonial entre les grands hommes de l'antiqui-

ré, & nos maîtres modernes. Deux Académiciens françois dont l'un estoit en cause pour les Anciens; d'autre pour les Modernes, après avoir contesté long-tems, avec grande vivacité, pour ne rien dire de plus, se separerent enfin au grand scandale du public, sans avoir réglé aucun article.

Cette querelle se renouvelle aujourd'huy entre Madame Dacier & Monsieur de la Motte. Il ne s'agit néanmoins encore, que de fixer les honneurs dûs à Homere: Mais

ce qui sera décidé en faveur
 du plus grand des Poëtes &
 du plus reculé de nous, ser-
 vira de regle pour nos autres
 ayeuls.

*Faits qui establissent l'estat de
 la question.*

Il y a quelques années que
 M. de la Motte conçut le des-
 fein de sauver la Nation du
 reproche de n'avoir pû en-
 fanter un poëme digne d'es-
 time. Dans cette vûë il exa-
 mina la celebre Illiade d'Ho-
 mere: après un exact examen,

il crut sentir que le pere des Poëtes n'avoit donné qu'une ébauche grossiere de son art. il reconnut à la verité dans ce Poëme tant celebré, tout ce qu'on peut exiger d'un genie rare & d'une imagination riche, à qui le secours des regles & des exemples a manqué; mais il y sentit bien des défauts qu'une plus grande connoissance de l'art a fait éviter à Virgile, & depuis à quelques autres, que je ne nomme pas, de peur de scandale.

Le sujet de l'Illiade, je veux

dire, le fonds historique du Poëme lui parut grand & digne d'intéresser. Paris fils de Priam enleve Helene épouse de Menelas: Tous les Roys de la Grece se liguent en faveur de l'offense, & passent les Mers, pour détruire un florissant Empire. Voilà un grand objet pour la curiosité. Cette guerre est abondante en grands événemens: les Dieux se mettent de la partie; les uns se déclarent en faveur des Grecs, les autres favorisent les Troyens: Quelle source de merveilles!

Il est vray que les Dieux n'agissent pas avec dignité dans l'Iliade, & que leur puissance y est exactement limitée : Mais si Homere avoit eû une idée plus raisonnable de ses Dieux, il n'auroit pû en faire un usage si amusant & si varié dans son Ouvrage : Supposé, par exemple, que Jupiter eut esté le souverain arbitre des destinées, Sarpedon son fils n'auroit pû tomber sous les coups de Patrocle, si les Dieux inferieurs avoient esté parfaitement subordonnez à Jupiter : On ne

les eût pas vû divisez entre les deux armées. La seule faveur de Jupiter auroit acquis tout le Ciel à un seul parti : alors qu'auroit on pû esperer pour l'autre ? Les Dieux de l'Iliade, tout méprifables qu'ils sont ~~en eux-mêmes~~, ne laissent pas d'estre, par leur petiteffe même, plus propres à jeter dans le Poëme le genre de merveilleux que nous amenons quelquefois dans les nostres par le ministère des enchanteurs, & des Fées.

Mais si la petiteffe des Dieux

amene le merueilleux dans
l'Iliade, la grossiere rustici-
té des Heros acteurs n'y ame-
ne rien qui demande grace
pour elle. On ne doit pas
neanmoins faire un crime à
Homere de n'avoir pas ima-
giné des caracteres plus di-
gnes d'admiration. Il a peint
bistoriquement les Mœurs *lh*
bâsses & grossieres de son
tems, & n'ayant aucune idée
de cette politesse & de cette
veritable grandeur reservées
aux siecles suivants, il seroit
injuste de ne lui pas faire gra-
ce sur cela.

Il sembla donc à M. de la Motte qu'on pouvoit faire de l'Iliade d'Homere un poëme agreable dans nôtre langue, non pas en traduisant fervilement, comme tant de gens l'ont tenté, à la honte de leur goût, mais en corrigéant le tissu de l'Histoire, en supprimant certains traits qui revoltent nos mœurs ou qui blessent la vrai-semblance, en avilissant un peu moins les Dieux acteurs, qui néanmoins ne peuvent, pour le rôle qu'ils doivent jouer, estre élevez jusqu'à leur veri-

table idée, en adoucissant un peu la rudesse & la rusticité feroce des Heros Grecs, & Troyens, en corrigeant, ou supprimant plusieurs epizodes: en un mot M. de la Motte se proposa, non de traduire, mais d'imiter seulement Homere; c'est à dire de prendre de son ouvrage ce qui lui sembloit bon, de corriger ou supprimer ce qu'il jugeoit defectueux & reprehensible.

Dans cet esprit il composa l'Iliade françoise, Poëme distribué en douze Livres: A mesure que cet Ouvrage

180 MERCURE

croissoit, l'auteur le recitoit
aux Assemblées publiques de
l'Accademie, & l'on ne doit
pas craindre d'être démenti,
en disant qu'il fut toujours
reçu du public avec accueil
avec acclamation enfin l'ou-
vrage achevé, M. de la Mot-
te crût devoir compter au pu-
blic des raisons pour lesquel-
les il s'étoit tant écarté du
poëme original. Il fit une
dissertation sur l'Iliade d'Ho-
mere, il y rend hommage à
ce vieux Poëte comme au plus
haut genie que la nature ait
peut-être enfanté, il declare

qu'à juger de lui par le poë-
me qu'il a hazardé avant que
l'Art fut né, il se persuade
que, dans quelque siecle ou
sa destinée l'eut placé, il au-
roit toujourns été le premier
Poëte de ce siecle, & que
naissant dans un tems où les
regles de l'Art auroient été
développées, ou les mœurs au-
roient été civilisées, ou l'on
auroit mieux connu la vertu
& le veritable heroisme, il au-
roit fait un poëme accompli.
Il fait l'enumeration des ta-
lents naturels dont il voit les
fruits dans l'Ouvrage; Mais

comme tout Ouvrage hu-
main porte son caractere &
dece le son auteur par quelque
défaut, & que d'ailleurs il est
impossible qu'on invente, &
qu'on perfectionne d'un coup
un Art qui demande tant de
vûes, tant de lumieres, tant
de meditations, M. de la
Motte ne s'est pas crû en pe-
ril de passer pour un insensé
en denonçant au public les
fautes grossieres qu'il a sen-
ties dans l'Iliade, fautes qu'il
n'allegue point en reproche
contre Homere, qui ne
nous devoit pas un prodige,

mais qu'il convient de reprocher à ces sçavans sans lumiere, qui ne les sçavent pas reconnoître.

D'abord que l'Ouvrage fut public, le peuple Commentateur intéressé à maintenir le culte d'Homere dans toute sa pureté, s'émût à la vûë des profanations sacrileges de M. de la Motte, ils crurent qu'il étoit important de s'élever avec vigueur contre ce criminel attentat, afin que la crainte servît de frein dans la suite aux infideles.

Ils commencerent donc

par qualifier le coupable comme leurs Statuts le prescrivent, c'est un homme sans lumiere & sans goût, il nous a bien trompé, nous lui trouvions du talent & du genie, il faut que la tête lu ait tourné, c'est dommage? On en-doctrinoit le public, on combattoit vigoureusement l'ad-versaire absent; la disserta-tion sur Homere, Messieurs, est un poradoxe perpetuel, le poëme François, un Ouvrage miserable & pire que le Clo-vis,* & comment grand Dieu pouroit

* Poëme de Saint Sorlin.

pouroit-il naître quelque chose de passable de la part d'un homme qui a assez peu de goût pour trouver des défauts dans le divin Homere.

Avec ces graves décisions, nos confederez se faisoient des échos de tous les côtez, la plûpart des gens du monde ne sont pas fâchez d'entendre condamner un Ouvrage nouveau qu'ils se croyent obligez de lire; c'est une espee de dette dont on acquitte leur paresse.

Mais comment les confederez pourront ils corrom-

Q

pre le jugement des poëtes ,
peuple indocile au joug de
l'autorité ! Ce que ne peut
sur eux l'autorité , la basse ja-
lousie le va faire. Ils soufcri-
ront à la condamnation du
poëme , en donnant des Elo-
ges hypocrites à la disserta-
tion , M. de la Motte s'est
ouvert tant de chemins à la
reputation , il a excellé dans
tant de genres au grand pré-
judice de ces Messieurs , qu'il
doit leur pardonner cette le-
gere vengeance.

L'affaire neanmoins de-
vient serieuse ; les poëtes, les

Juges de l'Art liguez avec
le peuple Commentateur,
entraînent la multitude, qui
osera s'opposer à ce torrent ?
qui osera . . . tout homme
d'honneur, qui, libre de pré-
vention & de vil intérêt, aura
senti que nôtre siècle n'a don-
né aucun Ouvrage, où il
éclate plus de genie, plus de
conduite, plus de magnifi-
cence poëtique, que dans *le/c*
scandaleux poëme. Il en est,
chez les gens de lettres, de
ces hommes que je viens de
définir, j'en connois même
entre les poëtes, qui ont la

generosité de rendre justice à M. de la Motte, au peril de l'Epigramme & de la Satyre.

Les Journalistes de Paris, ceux de Trevoux, & ceux d'Hollande, enfin tous les Tribunaux érigés, si j'ose le dire, pour juger les Ouvrages, ont donné de grands éloges à celuy-ci. Les extraits faits dans ces Journaux ont fait lire l'Ouvrage, à tel qui le condamnoit sur la foi d'autrui. L'heresie faisoit tous les jours de nouveaux progrès: Les confederez sentirent enfin la necessité de tenter une

critique , ou l'on essaya de
demontrer la fausseté des
nouveaux dogmes.

Madame Dacier qui tient
sans contredit le premier
rang entre les Commenta-
teurs, entreprit cette glorieu-
se refutation : Et elle s'est mon-
trée cette refutation , à la
grande joye de tout le parti,
le premier de ce mois.

En voicy le titre :

*Des Causes de la corruption du
goust, par Madame Dacier.*

En voicy le dessein :

C'est l'Auteur qui parle.

J'espere faire voir d'une maniere tres-sensible & tres-intelligible, que tout le discours de M. de la Motte, roule sur de faux principes : Que la critique des passages d'Homere qu'il a rapportez, est frivole, & qu'il regne par tout un certain esprit tres capable de nuire aux belles lettres & à la Poësie. Apres avoir examiné le discours, j'entreray dans l'examen du Poeme.

Je me flatte de démontrer que M. de la Motte a esté également malheureux dans ce qu'il a retranché, dans ce qu'il a ajouté, et dans ce qu'il a changé. Et que sa Poesie est si platte et si prosaïque, qu'en demonstant ses vers, on n'y trouvera pas la moindre expression de Poete, et qu'on ne pouvoit y substituer de prose plus familiere et plus commune Mais pour ne pas faire de cet Ouvrage un de ces Ouvrages purement polemiques, et que je hais, parce qu'ils me paroissent plus propres à rejoyir qu'à instruire: je tâcherai de me

tirer de cette voye commune de dispute, & de faire une espece de traité qui sera une recherche des causes de la corruption du goût.

Madame Dacier nous promet beaucoup. Voyons comment elle acquittera ses engagements. Commençons par son traité des causes de la corruption du goût qui n'occupe que trois feüillets d'un livre de plus de six cent pages. Nous examinerons ensuite l'Ouvrage même, & nous jugerons des coups qu'il porte à M. de la Motte.

Mada-

Madame Dacier nous a donné autrefois une magnifique definition du Goust dans une Preface sur Aristophane. Elle n'estoit pas là trop en place ; mais elle auroit eû , ce me semble , fort bonne grace à la tête de son petit Traité de la décadence du goût. On en va juger : la voicy :

Tout le monde parle de goût, & je n'ay encore trouvé personne qui l'ait bien defini ; les traitez que j'en ay vû , ne sont que des idées confuses où il n'y a ni justesse ni raison, & par consequent point

R

de verité; . . . j'espere que j'auray esté plus heureuse dans la recherche que j'en ay faite; Et que la definition que j'en vais donner, contentera tous ceux qui voudront se donner la peine d'approfondir ma pensee.

Le goût est une harmonie, un accord de l'esprit & de la raison: on en a plus ou moins, selon que cette harmonie est plus ou moins juste, cela étant, tous les objets extérieurs qui se presentent à l'imagination, y font, non seulement une image, mais y rendent aussi une espece de son; Car tout parle à l'esprit, si l'harmonie extérieure

se trouve d'accord avec cette harmonie interieure : l'imagination recoit & approuve d'abord cet objet, qu'elle ne manque jamais de rejeter quand le contraire arrive. Car comme l'harmonie ou l'accord est la cause de l'amour que l'on a pour certains objets, par la raison des contraires ; la dissonance est certainement la cause de la haine : cette dissonance vient assurément ou de l'objet ou de l'esprit qui juge, ou bien souvent de tous les deux ; quand elle vient de l'objet, & que nôtre esprit a cette harmonie parfaite, dont je viens de parler ; il est im-

possible que nous approuvions l'objet qu'on nous presente, il nous paroîtra toujours defectueux; quand la dissonance vient de nôtre esprit qui juge, alors les meilleures choses nous paroissent mauvaises, mais au lieu de nous accuser nous mêmes, nous accusons toujours l'objet, parce que comme nôtre esprit est accoutumé à cette dissonance, il ne scauroit de lui-même la remarquer; enfin quand elle est dans l'un *et* dans l'autre, *et* dans l'esprit *et* dans l'objet, de là vient que les plus mauvaises choses passent fort souvent pour bonnes, parce qu'

elles sont en proportion de dissonance avec l'esprit, par ce moyen on trouvera facilement la raison, pourquoy un Ouvrage mediocre trouve fort peu de censeurs, & qu'un Ouvrage excellent ne trouve des admirateurs qu'en fort petit nombre. Si l'on vouloit pousser cette matiere à bout, & tourner ma definition en tous sens, je suis persuadée qu'on auroit l'explication des choses qui paroissent les plus difficiles & les plus bizarres.

Il seroit bien, ce me semble, au grand Aristote, d'être l'Auteur de cette définition

tant elle est claire & ingénieuse, elle ne cede en rien assurément à celle que ce Prince des Philosophes a donnée du rire immodéré. Madame Dacier la cite avec éloge dans sa Préface, sur Terence : Voicy ses termes

Ce rire qu'Homere appelle inextinguible, c'est-à-dire, qui ne finit point, n'est pas le but de la Comedie, et je sçay bon gré à Aristote de l'avoir défini, une difformité sans douleur qui corrompt une partie de l'homme sans luy faire aucun mal. C'est pourquoy, continuë t-elle, Platon

condamne ce rire immodéré, & blâme fort Homere d'avoir attribué aux Dieux une passion qui n'est pas même pardonnable aux hommes. Cela est assurément admirable, mais revenons au goût, & voyons d'abord comment on prouve qu'il est aujourd'huy corrompu.

Le bon goût, dit-on, qu'on avoit eu tant de peine à former, est retombé dans sa première barbarie. Cette proposition n'a pas besoin de preuve selon Madame Dacier, c'est une vérité évidente,

c'est un fait de notoriété; le mal est constant, il n'est plus question que d'en demesler les causes & de proceder à la guerison. Passons lui sa proposition, puis qu'elle est si évidemment vraie, mais si le goût est retombé dans sa premiere barbarie; comment s'est-il pû faire, comme Madame Dacier le suppose, que l'éloquence du barreau, & celle de la chaire, que nôtre poësie même, se soient garanties de la contagion; changeons l'ordre des propositions & disons, si l'éloquen-

ce & la poësie françoises sont arrivées de nos jours au point de pouvoir lutter contre les travaux de l'antiquité, comment peut-on dire que le goût François soit tombé dans la barbarie ? Mais afin qu'on ne m'accuse pas d'en imposer, il est bon qu'on voye comment Madame Dacier s'explique.

L'éloquence de la chaire & celle du barreau, se sont sauvées de cette peste si contagieuse. A qu'elle haut degré de perfection celle de la chaire n'a

t-elle pas esté portée de nos jours ?
Où trouve-t-on dans les anciens, plus de vehemence, plus de passion, plus de force, plus d'élevation d'esprit, des Images plus vives & plus magnifiques, des Figures plus nobles, & une composition plus majestueuse ? ...
Et quant à celle du barreau pour ne pas parler de ces grands personnages que nous avons perdus, & qui ont acquis une gloire immortelle par leur éloquence, n'en voyons-nous pas aujourd'hui, surtout dans le Parquet, qu'Athènes & Rome auroient compté autrefois parmi leurs

plus grand Orateurs? Que dis-je
notre éloquence, notre poésie même
ne n'e s'est-elle pas garantie
aussi de cette contagion, &
n'est-elle pas devenue la rivale
de la poésie des Grecs, entre
les mains des grands poètes qui
ont honoré le dernier siècle?

De quoy donc se plaint
Madame Dacier: l'éloquen-
ce est actuellement au plus
haut degré de perfection, où
elle se soit jamais élevée en
France; la poésie du dernier
siècle, est arrivée à son plus
haut point. Quand il seroit

vray , comme elle le suppose ensuite, que les poëtes qui travaillent actuellement deshonoreront leur art , on ne pourroit en rien conclure contre le goût du public , à qui l'on ne peut pas reprocher de leur faire trop d'accueil. Ces grands Poëtes du siècle dernier, les Corneilles, les Racines , les Molières , vivent encore pour luy sur nos Theatres ?

Mais un peu de bonne foi. Pourquoi Madame Dacier ne dit - elle pas bonnement

son véritable grief : rele-
vons-la du tort que sa mode-
stie fait à sa cause. La preu-
ve, que le goût du Public est
gâté, se tire des jugemens
qu'il a porté des traductions
admirables qui lui ont esté
données des meilleurs Ou-
vrages de l'antiquité. On lui
a mis récemment sous les
yeux le Poëme miraculeux
du divin Homere, avec des
notes qui l'avertissent aux en-
droits qu'il doit le plus ad-
mirer : On lui avoit donné ci-
devant une Traduction des
Comedies admirables d'A-

ristophanes, avec des remarques sur les endroits où il est du devoir de rire.

Qu'est-il arrivé? le public *indocile & brouillon* a ri souvent sur les endroits admirables d'Homere, & a refusé le devoir au grand Comique d'Aristophanes: En voilà assez pour devoir convenir que nous sommes tombez dans la plus grossiere barbarie. Ne chicannons donc plus sur cette question de fait. Examinons seulement avec Madame Dacier les cau-

ses de nôtre infortune.

La 1^{re} cause que Madame Dacier allegue de la corruption du goût, c'est le peu de cas que l'on fait des anciens auteurs. C'est, dit-elle, l'étude des Grecs & des Latins qui nous a tirez de la grossiereté où nous estions, & nous allons voir que c'est l'ignorance & le mépris de cette même étude qui nous y replongent.

Je conviens d'abord avec Madame Dacier, que sans les Grecs & les Latins qui nous ont autrefois mis sur les tra-

ces des sciences & des Arts :
il nous eut falu une longue
suite de fiecles , pour acque-
rir par nous - mêmes & in-
venter ce qu'ils avoient in-
ventez par degrez durant u-
ne longue suite de fiecles :
Ils nous auroient donc fort
abregé le chemin du beau &
du parfait dans tous les gen-
res , n'eussent - ils fait que
nous en ouvrir les premieres
voyes : mais de ce que nous
sommés autrefois sortis de
la grossiereté par l'étude assi-
du des Grecs & des Latins ,
il ne s'ensuit pas qu'un étu-
de

de aussi assidu de ces Auteurs nous soit aujourd'huy necessaire pour nous empêcher d'y retomber. Pourquoi cela ? le voici. Tenez-vous le pour dit une bonne fois, Messieurs les Commentateurs, & ne faites plus reparoître votre vieux sophisme. On pretend donc Messieurs, que quand tous les anciens Philosophes, les Aristotes, les Platons, les Socrates nous manqueroient, nous ne laisserions pas de faire de grands Philosophes avec les Descartes, les Malbranches & autres hommes

qui ne sont pas distants de nous d'un demi siecle: quand les Cicerons & les Demosthenes seroient perdus pour nous, nostre siecle a ses Cicerons & ses Demosthenes; il a ses Euripides, ses Sophocles, ses Aristophanes: Il a plus d'un Anacreon & plus d'un Horace, il a mieux qu'un Theocrite. Il est étonnant que nos Scoliaſtes soient devenus si passionnez citoyens de Rome & d'Athenes, qu'ils ne puissent les perdre un moment de vûë, pour s'attacher à la consideration des mer-

veilles de tout genre nouvellement écloses dans leur véritable Patrie.

Je n'applique point cette reflexion à Madame Dacier, je l'excepte seule pour l'aveu qu'elle vient de faire en faveur de nôtre éloquence, & de nôtre Poësie. Mais cet aveu est-il bien sincere? N'accorde-t-elle rien à la dureté de nos cœurs? Défions-nous encore de sa loüange, car si elle estoit sincere, Madame Dacier qui a l'esprit si juste, failliroit dans ses consequences.

Un excellent Auteur ne jouira jamais parfaitement de la reputation meritée par ses Ouvrages. Pour estre bien loué, il faut qu'il ui en coûte la vie : Ses rivaux que sa superiorité irritoit, se trouvent alors à leur aise, & maîtres du champ de bataille : ils ne plaindront pas à l'ennemi des éloges qui ne vont pas jusqu'à lui.

Tel pardonne à M. Dacier d'avoir prêché que Malherbe tient encore le sceptre de la Poësie lirique, qui ne me pardonnera jamais d'avoir don-

né cet éloge, quoique mieux
merité, à son rival vivant:
Les maîtres dans tous les arts
liberaux, ne promettent point
leur ambition jalouse hors
des limites de leur genre:
Un peintre, par exemple, qui
excelle pour le Portrait, ne
sera point mortifié des hon-
neurs qu'un autre Peintre ac-
quiert dans le genre His-
torique ou dans le Payfage:
Leur ambition n'a pour objet
que le prix de la carrière où
ils courent. Il n'en est pas de
même des gens de lettres, &
sur tout des Poëtes, genre

d'hommes , sur qui les passions ont fait de tout tems leurs plus grands miracles : Le Dramatique enviera les succès de l'Épique : Le Lirique sera jaloux du Pastoral. Anisi dès qu'un excellent Ouvrage de Poësie se montre, les plus competens d'en juger, les Poëtes rivaux s'en saisissent & l'examinent, dans le dessein, non d'en proteger les beautez, mais d'en dénoncer les défauts. Ils recueillent précieusement les traits les moins heureux : Ils chargent malignement leur memoire des

vers foibles, qu'ils distribuent
ensuite liberalement dans le
monde. Les voila soulagez :
ils ont esquivé la honte de
leur défaite.

Ne soyons point les dup-
pes des passions des Auteurs.
Dés que le beau se montre à
nous & se fait sentir, il faut
le reconnoître, & le proteger.
Soyons les premiers des
heureux genies de ce siecle :
Ne les decourageons pas par
d'injustes outrages. Excitons
au contraire leur émulation
en leur accordant nous-mê-
mes des loüanges utiles, que

la posterité judicieuse leur prodiguera en vain.

Madame Dacier est bien opposée à cette maxime : elle croit ne devoir aucuns égards à un Auteur tel que M de la Motte. Le tems de sa gloire n'est pas arrivé. Elle le méprise de toutes ses forces pendant qu'il est vivant, & lui laisse pour toute consolation l'esperance des honneurs qu'on lui fera après sa mort. Voicy comment elle s'explique dans sa Preface sur Aristophanes. . . . Pendant que l'on recevoit pour bon ce qui estoit

toit vieux, un Auteur pouvoit au moins esperer que le tems le feroit jouir du privilege que l'on accordoit à tout ce qui estoit ancien, & pour se consoler du mepris qu'on avoit pour luy pendant sa vie, il n'avoit qu'à songer à l'honneur qu'on luy feroit après sa mort : Au lieu que la prévention où l'on est aujourd'huy oste toute esperance à l'esprit : Elle l'abaisse, & si j'ose me servir icy de cette figure de Platon : Elle coupe ses aïles, & l'empêche d'arriver à cette élévation, qui est la source des

T

belles choses.

C'est à dire, selon Madame Dacier, que si l'on rendoit justice aux bons auteurs vivans, cette justice même toute flatteuse qu'elle paroist, les jetteroit dans le découragemēt, parce qu'elle leur feroit un sûr augure du mépris qui les attendroit dans des tems reculez.

M. de la Motte ne se seroit pas avisé de soupçonner qu'il dût à la pure bien-veillance de son adverfaire, les mauvais traitemens qu'il en re-

çoit, elle se gardera bien de le louer, de peur que ses éloges ne lui fassent tort & ne l'avilissent dans les tems futurs.

L'extrême modestie de Madame Dacier promene sa charité par des chemins bien singuliers. Il me semble que plus un Auteur a esté accueilli de ses contemporains, plus il a lieu de se flatter que ses Ouvrages seront bien reçûs de la posterité. Il est vrai que comme on ne connoist point de bornes fixes à l'éloquence

& à la poësie, il peut arriver que l'un & l'autre art atteignant dans la suite une plus haute perfection, tel Ouvrage autrefois le modele de son genre, cesseroit de l'estre, & cederait la place au nouveau venu. Mais ce peril, tout réel qu'il est, ne cause pas grand effroi aux Auteurs de ce siecle, & je ne crains pas de couper les aïles à leur genie en le mettant sous leurs yeux : il faut servir nos contemporains au gré de leurs desirs : ils nous demandent Justice,

il faut la leur accorder. Ne nous défions point de la posterité, elle fera son devoir à leur égard : Elle fera plus, elle leur fera grace : elle hésitera long-tems à les avouer vaincus, après leur défaite : à moins que les lumières de la nouvelle Philosophie ne délivre la république des lettres de l'idolâtre amour de l'antique.

En voilà, je pense, assez, sur la première cause de la décadence du goût. Parcourons les autres : elles n'au-

ront pas besoin d'une longue discussion. C'est Madame Dacier qui parle.

Mais nous avons deux choses qui nous sont particulieres, & qui contribuent autant que tout le reste à la corruption du goust: L'une, ce sont ces spectacles licentieux qui combattent directement la Religion & les mœurs, & dont la poésie & la musique, également molles & effeminées, communiquent tout leur poison à l'ame, & relâchent tous les nerfs de l'esprit.

L'autre, ce sont ces Ouvrages

faides & frivoles, dont j'ai parlé dans la Preface sur l'Iliade : ces faux Poëmes épiques, ces Romans insensez que l'ignorance & l'amour ont produits, & qui métamorphosant les plus grands Heros de l'antiquité en Bourgeois Damoiseaux, accoûtument tellement les jeunes gens à ces faux caractères, qu'ils ne peuvent plus souffrir les vrais Heros, s'ils ne ressemblent à ces personnages bizarres & extravagants.

Il est vrai que la Morale des Operas n'est gueres d'ac-

cord avec la morale de l'évangile. Ce reproche pourroit s'étendre à tous les Ouvrages de Theatre, dont la fin generale est de dérober l'homme à luy-même, d'agacer ses passions, & de l'amuser de leur revolte.

Je suis d'accord en cela avec Madame Dacier : Oüy, la morale de nos Operas est un poison dangereux pour les ames chrestiennes: mais qu'il me soit permis de le dire, la morale du Galant Anacreon dont elle fait ses déli-

ces, & qu'elle nous a traduit en françois, n'est-elle pas beaucoup plus licentieuse, que celle de nos Operas? elle a jugé que cette Traduction pouvoit aider au progrès du genre lyrique, & à la perfection du goust, mais l'utilité des lettres, selon son principe, devoit céder au peril des mœurs. Au reste les Operas que Madame Dacier condamne avec un zele si loüable pour leur morale licentieuse, sont, à les considerer du côté de l'esprit, des

poëmes ingenieux qui exigent de la part des Auteurs, beaucoup d'art de goût & de genie. Il est vray que ce genre de spectacle porte le vice de n'avoir pas esté inventé en Grece, & voila assurément un grand vice. Je m'en rapporte à Madame Dacier.

Passons aux Romans, que Madame Dacier appelle en cause, assez mal-à-propos, ce me semble, je pourrois d'abord opposer la prescription en leur faveur. Il y a long-tems qu'ils ne sont plus de

mode en France. Il y a environ un siècle que les Cyrus, les Cassandres, les Cleopâtres & les Amadis, (car ce sont là les poëmes que Madame Dacier désigne par le reproche d'avoir travesti les plus grands Heros de l'antiquité en Bourgeois Damoiseaux) il y a, dis-je, près d'un siècle que ces longs Romans faisoient les delices de la Nation, mais cette passion ne dura pas : le goût se tourna à d'autres genres, & l'on se fit un principe d'éducation,

d'interdire ces lectures à la jeunesse, parce qu'elles luy donnoient du dégoût pour des travaux plus serieux, & des lectures plus utiles.

Je souscris à la Critique que Madame Dacier fait de ces Romans, pourvû qu'on ne prenne pas tout-à-fait à la lettre l'expression de Bourgeois Damoiseaux. En effet ces vieux Romanciers se proposant de peindre les Grands hommes de l'antiquité, ils devoient laisser à ces Grands hommes la rudesse de leurs

siècles. Cette politesse des derniers tems, cette galanterie respectueuse, bienféante à nos Heros, s'ajuste mal à l'idée que l'histoire nous donne des Heros Grecs & Romains.

Au reste ces Ouvrages que Madame Dacier traite si injurieusement, meritent plus d'égards, & j'avouë que j'ay une grande idée du genie de leurs Auteurs.

Nous n'avons pas fait. Il nous revient encore trois causes de nôtre mauvais Goût

qu'un ancien Rheteur fournit à Madame Dacier.

Quintilien Auteur presque contemporain de Ciceron, a fait, malheureusement pour nous, un traité en forme de Dialogue, où il recherche les causes de la corruption de l'éloquence de son tems. Madame Dacier nous invite à mediter ce Traité, parce qu'il agite la question qui regne entre nous sur les Anciens & les Modernes, & que l'Auteur y fait triompher les premiers : Nous le medite-

rons & nous tirerons party
de ses leçons. Mais voyons
ce que Madame Dacier en
a tiré : trois causes de nostre
mauvais goust : Sçavoir :

La mauvaise éducation.

L'ignorance des Maistres.

*La paresse et la negligence
des jeunes gens.*

Du tems de Quintilien les
enfans estoient paresseux &
negligens : ils ne le font pas
moins aujourd'huy , mais en
quel siecle les a-t-on vû vi-

gilans, actifs, se porter d'eux-mêmes au travail des Lettres. Du temps de Quintilien, il a esté vray de dire en general, que les peres & meres ne sont pas assez attentifs à l'éducation de leurs enfans, & que les precepteurs auxquels on commet leur éducation, se trouvent rarement capables de leur employ.

Voila des veritez de tous les âges, des inconueniens de tous les siecles. Madame Dacier ne sent-elle pas la petiteesse

ritesse de ces reproches vagues. Elle se donne bien de la peine pour les paraphraser avec un ton patetique. *C'est une pitié, dit-elle, de voir quels Precepteurs on donne pour l'ordinaire à ces pauvres enfans. Cela est vrai Madame, il seroit à souhaiter que tous les precepteurs eussent vôtre érudition & vos lumieres : mais en quel siecle a-t-on vû ce prodige?*

Revenons à Quintilien. Madame Dacier est elle bien entrée dans les vûës de son

dialogue? j'ai grand penchant à croire qu'elle n'a pû prendre le change: Mais je suis un peu scandalisé de voir dans l'Auteur des Paralleles un Extrait de ce Dialogue mesme, qui suppose necessairement dans Quintilien le dessein de satyriser les anciens Orateurs. Voilà comme il s'explique ensuite de l'Extrait qu'il en donne.

Ou je n'ay pas le sens commun, ou ce Dialogue de Quintilien, n'est autre chose qu'une Satyre contre les anciens Orateurs, quoy - qu'il conclue en leur faveur. Les raisons dont il les attaque sont si fortes, & celles dont il les deffend sont si foibles, que je ne doute point qu'il n'ait voulu se vanger par-là de l'injustice qu'on rendoit à son siecle. L'Eloquence, dit-il, est tombée en décadence.

ce, parce que les femmes, au lieu de donner à taitter elles-mêmes à leurs enfans, les ont mis en nourrice, parce qu'au lieu de mener les jeunes gens entendre ceux qui plaidoient bien, on leur a donné des Maistres de l'Eloquence, * ~~et~~ enfin, parce que les manches de leurs Robbes sont devenues beaucoup plus étroites qu'elles n'estoient du temps des grands

* Quintilien estoit Maistre de l'Eloquence.

Et premiers Orateurs. . . .

N'est-ce pas là une raillerie manifeste? J'aimerois bien un homme qui ne voudroit pas donner sa cause à un de nos meilleurs Avocats, parce qu'il auroit appris que cet Avocat auroit este mis en Nourice à Vaugirard: Qu'au lieu de le mener soigneusement aux Audiances, on luy auroit donné un Maistre de Rhetorique: Et enfin parce que les manches de sa Robbe ne seroient pas assez larges.

Il est surprenant que ce Dialogue ait frappé si differemment l'Au-

teur des Paralleles, & Madame Dacier. Le stile neanmoins en est simple & la diction claire: Il faut sans doute que l'Auteur des Paralleles ne l'ait pas assez medité: car Madame Dacier convient qu'il faut le mediter pour y trouver que les anciens y triomphent.

Nous voilà enfin debarrassés du Traité DES CAUSES DE LA CORRUP-

TION DU GOUST. Je crois voir le Public parfaitement justifié. Pour suivre le Plan que je m'estois fait, il faudroit traiter à present la cause particuliere de M. de la Motte: mais j'apprens qu'il va mettre sous la Presse la premiere Partie d'une réponse distribuée en trois sections. Il y va de son interest & de mon honneur de demeurer où j'en suis.

Il y a, Dieu mercy, assez long-temps que je laisse parler les autres: il est bien juste que je parle à mon tour, & que je vous avertisse de prendre garde à vous, Messieurs: Le schisme cherche à s'établir, les suites qu'il peut avoir sont dangereuses, & la guerre est Preste à se declarer. Mais si Pon vous demande si vous estes Vieux ou Moderne, ne repondez point en étourdys à cette question: Examinez-là des deux costez, & passez du plus fort. Le sens commun vous apprendra que c'est le dernier: c'est luy-seul que vous devez consulter là-dessus.

A propos de Critique & de Memoires Litteraires comme ceux que vous venez de lire, dont je suis seur que la lecture n'a ennuyé personne, n'avoüez vous pas que vous me sçaurez bon gré, si je vous presente tous les mois une piece de la force & du merite de celle - cy. Vous auriez de la peine à passer pour gens d'esprit dans l'un & l'autre sexe, si vous n'en conveniez, & si vous n'y couriez comme au feu. Cela estant, je vous jure à la face de toute la terre, que je vous en donneray re-

Février 1715. X

gulierement une dans chaque
Mercure.

Ne vous étonnez ny du
nombre, ny du poids de nos
adversaires. Nous sommes
modernes, & nous allons de-
formais avoir, ou plus-tost
nous avons déjà dans nostre
parti, plus des deux tiers &
demy du monde.

*Rome eût ses droits, Messieurs,
& nous avons les nostres.*

Pour moy je vous proteste
que quand je devrois estre sur
ce chapitre le seul heretique de
l'Europe, je ne me soumet-
tray jamais à respecter mal à

propos dans l'antiquité, rien au-delà des rides que je voy tous les jours, sur le visage de ma grand'Mere.

Et je pense qu'il faut que le monde radote,

Pour s'honorer des fers d'Homere ou d'Herodote.

On va donner sans doute des noms fort touchants à cette declaration, & je seray bien surpris, si l'on ne m'excommunie pas, pour avoir soutenu l'impieté de Mr de la Motte. Je n'opposeray humblement à ces foudres redoutables que la réponse de Mi-

244 MERCURE

nerve à Calypso, dans la Pa-
rodie de Telemaque à la Foire.

Vrayement ma Commere oüy,

Vrayement ma Commere voire

Et en attendant tranquille-
ment tout ce qui pourra m'en
arriver, je chanteray à bon
compte, ou plus tost nous
chanterons ensemble, Mes-
sieurs, Mesdames & Mesde-
moiselles (si vous estes mo-
dernes) la Chançon suivante.

CHANSON.

Mardy gras, Mardy gras, Mar-
dy gras,

Qu'à ce nom chacun s'arme d'un
verre,

GALANT. 245

Festons , festons cet heureux
jour.

Amis il n'en est point de pareil en
amour ,

Et Bacchus dans ce temps regne
seul sur la terre ;

Mais que je crains ton maigre
lendemain ,

Ah tu ferois ma foy mes desirs
les plus tendres ,

Si tu n'estois pas si voisin

Du triste Mercredy des Cendres.

Les derniers mots de cette
Chanson, jettent insensiblement
mon esprit dans un tas
de reflexions serieuses dont

je ne peux me tirer qu'au dé-
pens d'un demi quart d'heure
de loisir que je vous prie de
m'accorder, pour me donner
le temps de me remettre sur
les voyes du reste des bagatel-
les de ce Livre. En attendant
amusez - vous Messieurs, si
vous pouvez de la lecture d'u-
ne Lettre sçavante que je viens
de recevoir. Elle roule sur un
different de Latinité qui s'est
élevé le mois passé entre deux
personnages illustres & distin-
guez par leur merite & leur
érudition. Cette Lettre m'a
plû, les Dames la passeront s'il

leur plaît, & vous la lirez, si vous voulez: la voicy.

Je ne me serois jamais attendu, Monsieur, qu'on m'eût accusé de beuveë, quand j'ay mis sur le compte de Santeuil le Distique suivant qui est au bas d'un Portrait du Roy en Estampe.

Vicit inaccessis confisas rupi-
bus arces

Miraris! per Rhenum hic sibi
fecit iter.

Santolius Victorinus.

On s'étonne que je n'aye pas jugé que ces vers ne pouvoient pas estre de luy, est ce parce que, Vicit, est un terme impropre & Confisas

248 M E R C U R I E

un barbarisme, ce Poëte y estoit
sujet, on a chanté pendant plus
de quinze ans l'hymne de S. Jean,
où il avoit employé Resecata
pour Resecta. Vous voyez qu'il
n'estoit pas heureux en supins,
est-ce parce que la pensée est fausse,
on n'en dit rien, mais seulement
qu'elle n'est pas dans tout son jour;
c'est donc parce que l'on s'imagine
que le second vers est plus vicieux
que le premier, comme si un bon
Poëte ne pouvoit pas faire deux
méchants vers de suite, & moy
je m'étonne que sur de si foibles
raisons, on ait donné un dementi
au feu Chevalier de Linck, &

au feu sieur Gantrel, l'un a gravé l'estampe & les vers, avec le nom de Santeüil, l'autre l'a imprimée à Paris: on sçait jusques où alloit la sensibilité de Santeüil sur sa reputation: auroit-il souffert qu'à ses yeux on luy eût supposé un Distique placé dans un endroit si brillant, pour moy je n'ay point l'art de détruire par de frivoles conjectures, un tel argument.

Ces vers, dit on, ne peuvent venir que d'un Poëte du país du Nord, où a-t-on appris que le Midy n'en fournisse que d'excel. lens: si Naples a donné un Sa-

250 MERCURIE

mezar, l'Ecosse a produit un Bachamar, luy seul en vaut une legion: s'il s'agissoit d'un Sonnet François, l'application seroit juste; mais pourquoy croire que les glaces du Nord y ont refroidy la veine Poëtique, est-il bien constant qu'à Salamanque on tourne mieux un vers qu'à Leide, c'est insulter de gayeté de cœur des peuples qui cultivent le Latin avec tant d'assiduité. *V. nous aux observations.*

L'Auteur, selon vous, est un homme de Paris qui est fort sçavant, sur vostre parole, je luy crois beaucoup d'habileté, rien ne luy échape des sciences les plus

abstraites ; mais pour les minuties de la Grammaire Latine , il est évident qu'il les a oubliées , la perte n'est pas grande ; c'est, dit-il, ne pas sçavoir les regles de la Poësie Latine , que de scander les Pentamètres par des Anapestes , s'il avoit fait reflexion que ces vers s'appellent Pentamètres , parce qu'ils sont composez de cinq pieds , il se seroit épargné cette fausse remarque , il faut qu'il y ait long-temps qu'il n'ait lû son Despaute, il avoit apparemment quelque chose de mieux à faire, écoutons nostre Maître.

Pentametrum vult quinque

252 MIERCURE

pedes tertius esto

Spondeus , quartus quinque

Anapestus.

L' Auteur du Regia Parnassi, s'explique de mesme. La decision est precise , ainsi le Pentametre de Santeüil est regulier, & n'est pas plus vicieux qu'un hexametre où il y a un barbarisme, c'est pourquoy je n'y ay rien repris.

La seconde maniere de mesurer un Pentametre , c'est de laisser une cesure après les deux premiers pieds : quand on mesurerait de mesme celui de Santeüil , la premiere sillabe de Rhenum, seruiroit de cesure, en cela il n'a fait

que copier les plus grands originaux.

Collaque & os, oculosque illius ore premam

Dit Ovide.

Troja virum, & virtutum omnium acerba cinis

Dit Catulle.

Et plus loin, illam affigit odore, iste perit podagrâ.

Le Pentametre de Santeuil n'est donc point sans cesure, comme on l'a avancé sans reflexion, & il se trouve appuyé d'exemples irreparables: il est vray que des Grammairiens pretendent que le vers en est moins beau, quand la

254 M I E R C U R I E

cesure est suivie d'une Elision; mais on n'a jamais dit que pour cela un vers soit vitieux, la remarque mesme me paroist peu seure par une raison de parité que je tire du vers *Asclepiade*, il est composé d'un Spondée, de deux choriambes, d'un Pyrrhique, ou d'un Iambe, *Despautere* y est formel.

Mecenas Atavis Edite Regibus.

D'autres le composent d'un Spondée, d'un Dactyle, d'une Cesure & de deux Dactyles: or on n'a jamais dit qu'un vers *Asclepiade* fut vitieux, ny mesme

GAILANT. 255

moins beau, quand la Cefure est suivie d'une Elision.

Exegi monumentum ære perennius.

Horace n'en a pas fait de plus beau, & celuy de Santeuil le paroistroit de mesme, si on n'estoit pas dans l'habitude de scander les Pentametres en les lisant sur la Cefure, qui est ordinairement la derniere sillabe du mot, il semble voir des sautcreaux de Claveffin qui montent & qui descendent, on feroit mieux de suivre la maniere des Grammairiens, qui lisent les vers de suite, imitateurs en cela des anciens, cela se prouve

256 MERCURIE

par les vers d'Horace, où souvent la dernière syllabe d'un vers est jointe avec la première syllabe du vers suivant.

Je ne comprends pas qu'il manque une longue, à cause de l'Echclipsis; c'est pour moy un Enigme & un Paradoxe du College, pour ne rien dire de pis. Remontons à l'Hexametre.

J'avois douté que vincere arces fut Latin, on trouve du temps de Cicéron, vincere oppida, & dans Eutrope vincere urbes, parcourons le Distique re-fondu.

Stravit inaccessibleis structas in
rupibus

rupibus arces.

Quid ni? per Rhenum sic sibi
fecit iter.

Le changement de confisas
en structas, est aussi heureux
qu'il est difficile; car je doute fort
que confusus adjectif se trouve
dans les Auteurs du temps d'Auguste: des gens pointilleux demanderoient si sternere arces n'est pas une expression de mesme trempe, on l'employe avec tant de confiance, que je parierois pour son antiquité, tant je suis de bonne composition. Le quid ny? é ben trovato, il l'emporte infiniment sur Miraris, mais rien n'est de

Février 1715.

Y

258 MERCURE

la force du sic, le Roy, dices vous,
a renversé des forteresses basties
sur des rochers inaccessibles, pour-
quoy non ? c'est ainsi qu'il s'est
ouvert un chemin à travers le
Rhin.

Si c'est changer de figure, ou
developper la pensée de Santeuil,
je m'en rapporte aux connoisseurs,
les reflexions nous meneroient
trop loin. Vous m'avez invité,
Monsieur, à répondre, insensi-
blement c'est une dissertation, je
sens bien qu'elle sera ennuyeuse
aux personnes qui ne cherchent
que l'agréable, la matiere est triste,
je n'ay pû l'égayer, ny répandre

*des fleurs sur un sujet si herissé
d'épines. D. L. 5.*

A peine ay-je le loisir de
jetter les yeux sur une Lettre
qu'il s'en presente une autre,
encore une autre après. Je
vous avoüe que je trouverois
ces lectures continuelles tres-
rebutantes, s'il n'y alloit pas
de mon interest & de mon
honneur à vous conter des
choses qui vous amusent.
Voyons donc s'il vous plait,
Messieurs, ce que renfermens
ces énormes paquets.

D'Alicante , ce 28. Janvier
1715.

Bon.

De Varsovie , ce 6. Janvier
1715.

Fort bien Ce sont des Relations de Fêtes qu'on m'envoie. Rien n'est meilleur que cela ; & je voudrois en verité pour l'amour de vous , pouvoir vous faire chaumer tout le Mercure. A tout hazard, commençons par un bout & finissons par l'autre ; mais allons d'abord au plus près.

A Alicante, ce 28 Janvier
1715.

Il arriva en cette Ville un Courrier de Madrid, avec ordre à Mrs les Gouverneurs & Regidors, de faire publier les Réjouissances qu'on doit à l'arrivée de la Reine à Madrid.

Le Vendredy les Regidors assistez de leurs Greffiers, & tous à cheval avec de grandes housses de velour noir jusques à terre, firent cette publication. Ils avoient à leurs testes quatre timballiers & quatre

trompettes vêtus d'habits rouges tous couverts de grand gallon d'or : les six valets de Ville suivoient tous habillez de robes de satin cramoisi, avec de grands chapeaux couverts de même étoffe dessus & dessous les bords.

Le Dimanche matin les Regidors à pied se rendirent en même ordre à la Cathedrale, où l'on chanta le *Te Deum* au bruit de plusieurs salves de coups de canon du Chasteau & de la Ville : la Messe fût chantée en musique, & le Predicateur prononça le Pane-

gyrique du Roy & de la Reine; tous les Religieux assisterent à cette Messe, & ensuite il y eût Procession autour de l'Eglise.

L'après dinée on fit la Procession generale, où assista Mr le Gouverneur, les Regidors & tous les Gentil-hommes de la Ville & des environs; à laquelle assista un grand concours de monde, d'hommes & de femmes. A la Procession les cœurs de musique estoient mêlez avec les Chanoines devant le S. Sacrement, qui fût reposé plusieurs fois en divers endroits de la Ville, où

264 MERCURIE

l'on avoit fait faire des Arcs triomphaux d'une grande propreté & magnificence.

A l'entrée de la nuit on tira au milieu de la Place devant la Maison de Ville, un Feu d'artifice des mieux entendus, qui dura plus de deux heures; les Espagnols sont fort experimentez en cet Art.

Le Lundy on fit élever un Chasteau à la même Place où estoit le Feu d'artifice à l'ancienne mode des Mores, gardé par les Chrétiens. Avant que d'attaquer ce Chasteau, les Mores qui étoient en Mer, descendirent

cendirent sur le Molle en bon ordre, au nombre de plus de deux cens richement habillez, & portant tous des armes à feu & des espontons. Sur leur aîles il y avoit un petit corps de Cavalerie. Pendant que les Mores mirent pied à terre, pareil nombre de Chrétiens aussi magnifiquement habillez firent le tour de la Ville en bon ordre, aussi avec de la Cavalerie: ils se rendirent à la Place, mirent le nombre de gens nécessaires pour se défendre dans le Chasteau, & le reste se posta en bataille devant le

Février 1715.

Z

Chasteau. Les Mores avane
que de faire l'attaque, firent
aussi le tour de la Ville en bon
ordre avec des instrumens à la
Moresque. Ensuite ils entre-
rent en ordre de bataille dans
la Place, s'estant reconnus les
uns & les autres; il se détacha
des deux partis de petits corps
soutenus de Cavalerie, qui
firent plusieurs escarmouches
avant le combat general qui
se donna en tres bon ordre,
& dura plus de deux heures;
pendant lesquelles il se tira plus
de deux mil coups de mous-
quets & de fusils avant que

les Chrétiens se rendissent :
estant rendus , les Mores se
rendirent maistres du Chaf-
teau où ils arborerent leurs Pa-
villons chargez de Croissans.

L'aspresdinée on rétablit le
Chasteau , & les Chrétiens en
même ordre se mirent en ba-
taille , tirerent du canon , & à
l'approche jetterent une quan-
tité de grenades que les Mores
ne purent soutenir ; ils aban-
donnerent le Chasteau où les
Chrétiens entrerent au bruit
des tambours & des trompet-
tes ; cet assaut ne dura pas
moins que le premier. Il y

Zij

268 MERCURE

avoit un monde infini aux balcons, fenestres, & sur les terrasses, tant de la Ville que des environs qui s'en retournerent tres-satisfaits de ces combats & des combatans. Les victorieux repasserent à travers la Ville, menans les Mores prisonniers en triomphe.

Le Mercredy fut destiné pour une cavalcade de tous les Officiers de deux Bataillons qui sont en quartier en cette Ville, où toute la Noblesse d'icy & des environs se joignit; ils avoient tous des habits differens de toutes les Nations Es-

trangeres , tres magnifiques ,
& leurs chevaux superbement
harnachez avec de belles houis-
ses & fourreaux de pistolets en
broderie. Le matin ils marche-
rent en bon ordre dans les en-
droits les plus considerables de
la Ville ; & l'après midy ils se
preparerent pour faire une
course de chevaux devant la
maison de Don Rodrigo Ca-
vallerero , Intendant General du
Royaume de Valence ; tous
ceux qui couroient portoient
des lances pour frapper une
espece de machine de bois qui
traversoit la ruë par une corde.

270 MIEURCUIRE

Cette machine étoit d'un côté remplie d'eau, & l'autre vide; en sorte que celuy qui la frappoit, à moins que ce ne fut en un certain endroit, l'eau tomboit sur luy, & faisoit rire les spectateurs. On osta cette machine, & l'on mit un Oye tout envie à la place, où tous ceux qui couroient comme à la bague, s'attachoient à l'Oye avec les mains; & celuy qui en emportoit un plus gros morceau étoit applaudy du battement de mains general, & des fanfares des trompettes.

Après les deux courses de

chevaux finies qui durerent
jusques à la nuit, toute la Ca-
valcade se rendit à la place du
Gouverneur d'où elle se reti-
ra, & revint sur les neuf heu-
res du soir en bon ordre: cha-
que Cavalier avoit deux Valets
bien vêtus avec chacun un
grand flambeau de cire blan-
che à leurs costez; ils firent en
cet état plusieurs tours dans la
Ville, & ensuite se rendirent
chez M. Don Rodrigo Caval-
lero, qui avoit préparé un
grand bal duquel Mademoi-
selle sa fille fit les honneurs.
C'est un party de deux cens

272 MERCURE

mil écus. Pendant tous ces jours de rejoüissances il y a eu des illuminations dans toute la Ville, & jour & nuit une tres-grande quantité de mascarades.

Les quatre lignes que j'ay mises au frontispice de la precedente piece font bon pour celle-cy. En voicy la preuve.

R E L A T I O N.

d'une Feste donnée par le Roy de Pologne, le 6. Janvier 1715. à Varsovie

Le Roy de Pologne vou-

lant ouvrir les divertissemens du Carnaval par une Feste aussi magnifique que singuliere, s'étoit proposé de donner à sa Cour une idée de celle de l'Empereur des Turcs. Il avoit fait meubler pour cela, un Palais de riches étoffes de Turquie ; les parquets étoient couverts de tapis, les tableaux représentoient le Grand Seigneur, les Sultanes dans leur divers amusemens & les Officiers de la Porte Ottomane. Les cheminées & les corniches étoient ornées de vases d'or, d'argent, d'agate, & de Por-

274 MERGURIE

celaine. Des miroirs, placez à l'opposite des portes, multiplioient une symmetrie merveilleuse. Tous les autres ornemens avoient été recherchés avec soin pour marquer les usages que l'on vouloit imiter. Plus de 300. personnes de la maison du Roy étoient habillez sur le modele de ceux qui servent le Grand Seigneur. Les Pages en étoffes riches, les Huissiers en satin, les Officiers de la bouche en écarlate, & chacun à proportion de son employ avec des Turbans qui les distinguoient.

Une Compagnie des Gardes à pied representoit les Janissaires, par l'habillement & par les armes avec une Musique semblable à celle de cette Milice.

Les avenues & le jardin étoient artistement illuminez, & par tout où la lumiere laissoit distinguer les objets, c'estoient ou des ouvrages Turques, ou des representations des manieres de ce Pays-là.

Tout étant ainsi disposé, la Cour & les Ministres Etrangers furent invitez de se trou-

276 MERCURE

ver à cette feste à nuit close.
La compagnie y fut receuë
au son de la Musique des Ja-
nissaires. On trouvoit à cha-
que porte des Appartemens,
deux Huissiers armez d'une
demie Hallebarde; à l'entrée
un Maître de Ceremonie avec
six Turcs, dont deux pre-
noient la personne qui attri-
voit par dessous les bras, &
la conduisoient au travers de
quatre pieces; dans un appar-
tement qui representoit le
Serrail, il n'y avoit ny chaises,
ny tables, il regnoit autour
une Estrade large de trois

pieds sur huit pouces de haut, assortissante au reste de l'emmeublement. De grands coussins de velours ciselé à fond d'or, servoient à appuyer ceux qu'on faisoit asséoir ; & la Garde n'y étoit que de Mores & de Morelles, dont l'habillement & les coëffures étoient ornées de perles & de pierres précieuses. Lorsque toute la compagnie fut assemblée, des Esclaves vinrent luy présenter du Caffé, du Sorbet, des Parfums, & des eaux de Senteur pour les mains. Vers les huit heures la Cour passa dans la

278 MERCURIE

seconde Salle , où un balcon servoit de fondement à un Theatre , qu'on avoit élevé en dehors devant les fenestres. Des rideaux l'avoient caché à tous les spectateurs , qui étant rangez sur deux rangs de tabourets , furent agreablement surpris de voir au premier signal une Perspective bien illuminée & magnifiquement decorée. Des personnes de la Cour representerent le Medecin malgré luy , qui fut executé avec tout l'art qu'on auroit pû attendre de gens familiers dans cet exercice.

Cette Piece fut accompagnée de Chants dans les entre-Actes & de dances d'Arlequins & de Payfans. L'assemblée passa ensuite dans une Salle où l'on avoit dressé une table en forme de croissant, d'où sortoient de distance en distance des Orangers chargez de fruits. Elle fut magnifiquement servie. Les differens habillemens des Domestiques y donnerent un nouveau spectacle. On y but toutes les fantes au bruit de plusieurs pieces de Canon & au son de la Musique des Janissaires.

Après avoir resté trois heures à table, on rentra dans la chambre, où la Comedie avoit esté jouée. Le Theatre servit d'orquestre à la Musique, & on y dansa à la Polonoise, & à la Françoisise, jusqu'à cinq heures du matin, que chacun se retira comblé des bontez du Roy de Pologne, charmé de la délicatesse de ce Prince dans le choix de ses divertissemens, & admirant sa magnificence dans leur execution.

Je ne doute pas qu'on n'envoye en Pologne en échange
de

de cette Relation , une Description tres curieuse de l'éclat , de la Noblesse & de la magnificence des festes que le Prince Royal de Pologne donne icy tous les jours ; c'est bien la moindre chose qu'on en soit informé dans ses Etats ; pour moy si j'avois l'art de sçavoir faire avec succès de de ces brillantes peintures , je voudrois instruire tout l'Univers des grandes qualitez , & des vertus de ce Prince.

Il y a , selon moy , tant de rapport entre des Festes & des Benefices , que j'ay été sur

Février 1715. A a

le point d'annoncer cet article, comme une suite de l'autre; cependant je m'apperçois que la façon des Ceremonies & la distance des lieux en font la difference.

L'Abbé de Pontac qui a eû à la derniere nomination des Benefices l'Abbaye de Pelisse, s'estant demis de celle de Conbelongue dans le Pays de Foix qu'il possedoit auparavant, Sa Majesté l'a donnée à l'Abbé de Mortaut, Curé de S. Felix en Donnezan, dans le même Pays de Foix.

Le Roy a donné le mois

passé à M. du Chevron, cy-devant Colonel d'Infanterie, depuis Lieutenant des Gardes du Corps de Monseigneur le Duc de Berry, la Charge de Grand Prevost de ses Armées, vacante par la mort de M. de la Coste, estimé & regretté de tout le monde.

Approuvez maintenant, Messieurs, que je vous fasse jouër au propos interrompu, & épargnez-moy, s'il vous plait, la peine de me casser la teste à force de m'appliquer à vous dire éloquemment que le mot de la premiere Enigme

284 MERCURIE

du mois passé estoit le Cerveau ; que celuy de la seconde estoit l' *Areste*. Que les noms de ceux qui les ont deviné , sont : le Coureur du Regiment de la Calotte , M. de Bonneval & son Iris , Mademoiselle le Page , la Reine des Reines , Jean Gobinet de Pantin , le Petit Ange de la Place des Victoires , le beau Tenebreux surnommé la Macreuse , & le Blondin spirituel , mais froid. Dispensez moy enfin du soin des liaisons jusqu'à la fin du Livre , je n'ay pas le temps d'en faire , d'ailleurs je ne pense pas en

GALANT. 285

avoir grand besoin pour vous
annoncer les Enigmes suiuan-
tes.

ENIGME.

*La matiere dont on me
forme
Est changeante, debile,
informe,
Mais mon corps plus
distinct n'estant plus
renfermé
Comme on le tient toujours
dans un lieu creux &
sombre,*

286 MERCURIE

Tout aussi-tost qu'il est
formé,

A des proprietéz sans
nombre,

Quoy qu'il ne soit pas
animé.

Je rode par toute la Terre,

On m'employe à la Paix,

à la Guerre,

Je marche sans feinte avec

les vrais amis,

Quelquefois on m'habille

en masque,

D'une maniere assez fan-

tasque,

Lorsque l'on craint les
ennemis;

Mais quoyque nettement
je parle & je m'explique
Tel n'a pas l'esprit des
plus lourds,

A des yeux bien voyans,
tel a fort bonne oreille,
Entend & conçoit à
merveille,

Qui comprend bien moins
mes discours,

Que le plus sourd de tous
les sourds.

AUTRE.

Nous faisons dans le
monde assez belle figure,
Quelquefois en triomphe,
on nous voit parmi vous:
Nous n'avons jamais eû
qu'une simple parure,
Quoyque l'or & l'argent
brillent souvent sur nous:
Et loin d'en valoir davan-
tage,
Nous n'avons plus le mê-
me prix;

Mais

Mais nous avons cet avan-
tage,
D'avoir porté les Fleurs-de-
Lys.

On nous juge dignes de
plaire,
Et tel nous aime à la
fureur,
Qui nous maltraite avec
colere,
Sans avoir contre nous
aucun sujet d'aigreur.

Après vous avoir peut-
estre en étourdi, entretenu

Février 1715.

Bb

d'un grand mélange de choses
serieuses & frivoles ; si je n'ay
pas encore épuisé vostre in-
dulgence, souffrez que je vous
donne quelque petits Avis.

A V I S.

Le mois dernier le Sieur
Massuë, Procureur du Roy en
la Sénéchaussée du Château
du Loir, Maire Perpetuel de
ladite Ville & Subdelegué de
M. l'Intendant de Tours fut
introduit dans le Cabinet du
Roy par M. le Marquis de
la Vrilliere, Secretaire d'Etat,

où il eût l'honneur de faire un Compliment à Sa Majesté, & de luy presenter un fort ancien Manuscrit des Ordonnances des Rois, & des Arrests du Parlement sur la Regale; Sa Majesté le reçût favorablement, & fit present à ce Magistrat d'une Médaille d'or avec son Portrait. L'application qu'il a euë pour les Sciences, luy a acquis la connoissance des Médailles antiques, & du choix des bons Livres, dont il a remply son Cabinet; il possède plusieurs Manuscrits anciens, sur l'Histoire, & sur

les matieres du Palais qui sont originaux. Celuy qu'il vient de presenter à Sa Majesté est des plus rares par la matiere dont il traite.

Vous sçavez, Messieurs, que la Regale est un droit de la Couronne, par lequel le Roy dispose des Revenus des Evêchez vacans, & des Benefices non Cures, dépendans de la collation des Evêques, jusques à ce que les nouveaux Pourvûs ayent presté au Roy le serment de fidelité, qu'ils ayent fait ensuite enregistrer l'acte de prestation de leur ser-

ment dans la Chambre des Comptes, qu'ils ayent obtenu decete Cour Arrest de mainlevée des fruits, & qu'ils ayent pris en personne la possession de leurs Evêchez. L'on trouve dans le Manuscrit que ledit Sieur Massuë a présenté au Roy, ce qui s'est passé sur cette matiere depuis 1203. jusqu'en 1495. Vous jugerez par là du merite de ce Livre.

Autre Avis Litteraire.

On vend chez le Sieur Ribou, dont l'adresse est à la tête

du Mercure , les Oeuvres de
Quinault , nouvellement im-
primées en six volumes in
douze.

Les Aventures de Gil-blas
de Santillane , Livre nouveau
de M. le Sage , se vendent au
même endroit.

Le Journal Historique du
Voyage & des Aventures de
Mehemet Riza Beg , Ambaf-
sadeur du Roy de Perse en
France , se vend chez D. Jol-
let , & J. Lamelle , au bout du
Pont S. Michel , du costé du
Marché neuf , au Livre Royal.
Il est de la composition de

l'Auteur du Mercure Galant ,
qui vous prie , Messieurs , de
ne le pas chicanner pour avoir
racourcy ce mois-cy son Mer-
cure , qui auroit eu le nombre
de ses feüilles à l'ordinaire , si
deux bonnes raisons ne s'é-
roient pas opposées à ses in-
tentions. C'est premierement
la faute du mois qui est de deux
& trois jours plus court que
les camarades. En second lieu
il vous donne pour vous de-
demmer de cette legere di-
minution , deux Volumes au
lieu d'un. De quoy pourriez-
vous vous plaindre.

Avis tres-utile.

La mortalité des Bestiaux, la peste, le scorbut, & autres maladies contagieuses, continuant de ravager presque tout l'Europe, le Docteur Davach de la Riviere demeurant rue Mauconseil, Medecin ordinaire de feu Monsieur le Prince, & de Monsieur le Nonce du Pape, a des élixires spécifiques pour faire cesser seulement cette mortalité de bestiaux, les en préserver & guerir de leurs maladies, prefer-

ver & guerir de la peste & de toutes autres maladies contagieuses, tirez de la vertu des simples approuvées & continuées dans les Privileges à luy accordez par le Roy. Il a aussi un esprit de simples pour rétablir la virilité offensée, fortifier les vaisseaux, & guerir les rétentions d'urines, & une eau pour les maladies des yeux, fortifier & conserver la vue; le tout se peut transporter en tous Pays par mer & par terre sans se gâter. Ce Docteur est l'Auteur du Miroir des Urines, du Tresor de la

298 MERCURIE

Medecine , contenant l'Ana-
tomie , toutes les maladies &
le moyen de les guerir , même
les secretes , par la vertu des
simples , &c.

*Autre Avis , dont l'usage me
paroist assez impraticable.*

Le Sieur Sireul , Valet de
Chambre Tailleur de S. A. R.
Monseigneur le Duc d'Orleans
& de Monseigneur le Duc de
Chartres , juge à propos de
vous apprendre qu'il est l'Au-
teur des habits ébloüissants de

richesses & de diamants que leurs Alteſſes Royales ont porté le jour de l'Audiance de l'Ambaſſadeur de Perſe à Verſailles. Il devoit ajouter à cet avis, qu'il en fait de pareils à juſte prix, & vous donner ſon adreſſe.

Je ſçay un autre Tailleur qui n'eſt pas à beaucoup près de cette volée; il n'en eſt cependant pas moins un des plus habiles hommes qu'il y ait à Paris dans ce genre. Sa coupe eſt admirable, & ſes deſſeins en broderie & en gallons ſont nouveaux & tres ingenieux. Il

300 **MERCURIE**

s'appelle Henry Mellin. Il demeure chez un Cordonnier, près l'Hostel de Mantouë, rue Betizy.

APOSTILLE.

M. le Bailly de Mesmes, Ambassadeur Extraordinaire de la Religion de Malthe auprès du Roy de France, fit son Entrée publique le 24. de ce mois. La suite de cet Ambassadeur étoit composée du Carrosse du Roy où étoit l'Ambassadeur, M. le Maréchal de Tessé, & M. le Baron de Bre-

teüil , & des Carrosses des Princes & Princesses du Sang , dans lesquels étoient les Gentilshommes qui complimentèrent M. l'Ambassadeur.

Les Carrosses de l'Introducteur & du Maréchal de Tessé precedez de leurs Valets de pied. Dix-huit Valets de pied de l'Ambassadeur habillez d'une livrée magnifique , deux Ecuyers & quatre Pages à cheval. Le Suisse à cheval qui precedoit le Carrosse de l'Ambassadeur , suivy de deux autres de sa Maison , & d'un grand nombre de Carrosses

302 MERCURE

que plusieurs Seigneurs &
Commandeurs de l'Ordre
avoient envoyé pour hono-
rer son Cortège.





T A B L E.



P Rélude qui n'est pas long, & qui ne seroit pas où il est s'il n'y avoit bien affaire.	3
Chasteaux en Espagne.	8
Epître aux Muses.	13
Bouts rimez en qui l'Auteur espere.	26
Discours important sur l'Origine du Mois.	27
Copie d'une Lettre instructive & curieuse sur les Longitudes.	37

T A B L E.

<i>Mauvaise excuse de l'Aut-</i> <i>teur.</i>	50
<i>Distique Latin à la loüange du</i> <i>Roy, traduit en quatre Vers</i> <i>François.</i>	56
<i>Nouvelles.</i>	58
<i>Extrait de la Harangue de</i> <i>M. le Duc de la Force,</i> <i>reçû à l'Academie Françoise,</i> <i>le 28. Janvier dernier.</i>	87
<i>Morts.</i>	108
<i>Mariages.</i>	133
<i>Critique modeste du Livre de</i> <i>Madame Dacier, qui a</i> <i>pour Titre, des Causes de la</i> <i>Corruption du goust.</i>	169
<i>Discours où l'Autteur dit des</i> <i>choses</i>	

T A B L E.

choses bien touchantes.	241
Chanson.	244
Réponse sçavante de M. D. L. H. à la Critique de M. D. R.	247
Relation singuliere des Réjoüis- sances qui ont esté faites à Alicante, pour celebrer l'En- trée de la Reine d'Espagne à Madrid.	259
Relation tres-curieuse d'une Fête magnifique que le Roy de Po- logne a ordonné à l'ouverture du Carnaval	272
Benefices.	282
Dons du Roy.	283
Enigmes.	285
Février 1715.	Cc

T A B L E.

<i>Avis.</i>	290
<i>Avis Litteraire.</i>	293
<i>Avis tres-utile.</i>	296
<i>Avis rare.</i>	298
<i>Apostille.</i>	300



La Chançon doit regarder
la page 244.



8°

L